

Guide d'orientation

2021

Après le BAC



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE
LA MODERNISATION
DE L'ADMINISTRATION
en charge du numérique



DIRECTION GÉNÉRALE
DE L'ÉDUCATION ET DES ENSEIGNEMENTS



de Polynésie française



Ce guide est édité par la Direction Générale de l'Éducation et des Enseignements, à la demande de Madame la ministre de l'Éducation, de la modernisation de l'administration, en charge du numérique.

Il est destiné :

- Aux futurs étudiants qui y trouveront des informations sur les différentes formations de l'enseignement supérieur en Polynésie française, en métropole et à l'étranger, les modalités d'admission et des conseils pratiques ;
- Aux parents qui pourront ainsi mieux aider leurs enfants à construire leur parcours d'orientation et de formation ;
- Aux équipes éducatives, et tout particulièrement aux professeurs principaux de terminale, qui guideront leurs élèves pour s'approprier l'information et formuler des projets réalistes.

Toute l'équipe qui a participé à la réalisation de ce guide vous en souhaite une lecture riche et constructive !



Centre d'information et d'orientation
un service public gratuit

Où ? Rond-point du lycée du Diadème à côté de l'annexe de la Direction des transports terrestres (zone de départ des épreuves pratiques du permis de conduire) Pirae.

Quand ? Accueil du public tous les matins de 8h00 à 12h00 et l'après-midi de 13h00 à 16h00. Fermeture le vendredi après-midi. Une permanence est assurée pendant une partie des vacances scolaires.

Comment ? Pour obtenir un rendez-vous ou toute information relative aux dates d'ouverture du C.I.O., s'adresser au secrétariat.

Tél. : 40 50 87 40 – Fax : 40.50.87.41

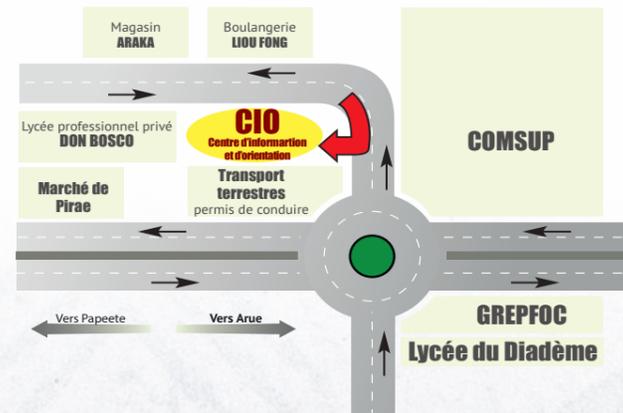
Email : direction@cio.education.pf

Antenne de Taravao au lycée de Taravao

Tél. : 40 54 71 70 - Fax : 40 57 00 47

Antenne de Raiatea au lycée d'Uturoa

Tél. 40 66 24 73 - Fax : 40 60 06 28



**L'après-bac se prépare maintenant !
Poursuites d'études, bourses, logement, transport...
De nombreuses échéances à respecter...
Informez-vous ! Comparez...
Faites-vous aider...**

SOMMAIRE

| | |
|--------------------------------------------------------|----------|
| Edito | 2 |
| Pour vous accompagner | 3 |
| La procédure et le calendrier Parcoursup | 4-5 |
| L'organisation du supérieur | 6 |
| Le schéma des études supérieures | 7 |
| Le devenir des bacheliers | 8 |
| Les études à l'université | 9 |
| La Licence | 9 |
| Les études de santé | 10 |
| Le CUPGE - Les DUT | 11 |
| L'offre de formation de l'UPF | 12 |
| Les services de l'UPF | 12 |
| L'offre de formation de l'ISEPP | 13 |
| Les BTS / BTSA / MAN / MC | 14-15 |
| Les études en lycée | 14 |
| Les CPGE | 16-17 |
| Le DCG | 18 |
| Les grandes écoles, instituts et écoles post-bac | 19-21 |
| Les écoles spécialisées | 22-23-24 |
| Les études à l'étranger | 25 |
| Les bourses | 26-27 |
| Partir en métropole | 28 |
| Que faire en cas d'échec au bac | 29 |

Vous serez accompagné tout au long de l'année dans l'élaboration de votre parcours d'orientation et la formulation de vos vœux post-bac.

Vos professeurs principaux et le psychologue chargé d'orientation du lycée sont vos premiers interlocuteurs. De nombreux événements vous sont proposés tout au long de l'année de terminale : le forum de l'orientation post-bac virtuel, les présentations de l'université de Polynésie française, les interventions du SEFI, etc. L'Internet vous offre également une multitude de ressources pour vous aider dans vos choix d'orientation et votre vie d'étudiant...

► **www.onisep.fr**

Toute l'information sur les métiers, les secteurs d'activités professionnelles, les établissements d'enseignement et leur offre de formation.

► **oniseptv.onisep.fr**

Des centaines de témoignages vidéo d'étudiants, d'enseignants et de professionnels.

► **www.monorientationenligne.fr**

Le service dématérialisé d'aide personnalisée à l'orientation de l'Onisep qui vous permet d'échanger par mail ou tchat avec des conseillers.

► **www.messervices.etudiant.gouv.fr**

Le portail du CROUS pour un accès simplifié à tous les services en ligne de la vie étudiante : les aides financières, le logement étudiant, la caution locative étudiante.

► **www.education.pf**

Des informations sur les formations, les bourses, etc.

► **www.lokaviz.fr**

La centrale du logement étudiant : logements privés ou en résidences universitaires.

► **www.etudiant.gouv.fr**

Le portail numérique des démarches et services de la vie étudiante.

► **www.visale.fr**

La garantie de l'État qui permet aux étudiants dépourvus de garants personnels de faciliter leur accès à un logement.

► **www.oriane.info/quels-metiers-soffrent-vous-0**

Un questionnaire d'intérêt en 3 parties, simple et rapide, pour vous aider à construire vos choix.

«Terminales 2020-2021»
Un outil numérique pour alimenter
votre réflexion et vous aider dans
la formulation de vos vœux
d'admission post-bac...



► **www.terminals2020-2021.fr offre aux lycéens :**

Un panorama des filières avec des taux de réussite selon le baccalauréat préparé (baccalauréats général, technologiques et professionnels) et des informations sur les poursuites d'études les plus adaptées à chaque profil, des témoignages sur les métiers et les parcours jusqu'à l'insertion professionnelle ;

Des «Moc» (cours en ligne gratuits et ouverts à tous) proposés par les établissements d'enseignement supérieur pour comprendre le contenu des formations et les compétences attendues pour les suivre ;

Un focus sur les filières d'avenir et sur les filières en tension ;

Les 5 étapes fondamentales pour une orientation réussie.

Cet espace dédié intègre également le service www.monorientationenligne.fr. Proposé par l'Onisep, ce service permet à chaque lycéen d'échanger par tchat, courriel ou téléphone avec des conseillers et des étudiants ambassadeurs sur son projet d'avenir.

LA PLATFOME PARCOURSUP 2021



www.parcoursup.fr

La plateforme d'admission post-bac dans l'enseignement supérieur

Les 3 grandes étapes de la procédure pour réussir votre entrée dans l'enseignement supérieur...



Quelles sont les formations concernées par Parcoursup ?

La très grande majorité des formations de l'enseignement supérieur figure sur Parcoursup. Si vous ne trouvez pas une formation recherchée (ex : certaines écoles supérieures d'art, de management...), contactez directement l'établissement concerné pour connaître les dates et modalités d'inscription.

Combien de vœux pouvez-vous formuler ?

10 vœux maximum : un vœu correspond à une formation dispensée dans un établissement. Mais il est possible d'exprimer des vœux multiples.

Qu'est-ce qu'un vœu multiple ?

Un vœu multiple est composé de plusieurs sous-vœux qui portent sur une même formation mais dans des établissements différents : un vœu multiple permet de sélectionner un ou plusieurs établissements sans les classer. Le vœu multiple élargit les possibilités de choix : il compte pour un seul vœu.

Ainsi, pour une spécialité donnée, vous pouvez formuler jusqu'à 10 sous-vœux. Mais au total, et pour l'ensemble de vos vœux, vous pourrez formuler jusqu'à 20 sous-vœux maximum.
Exemple de vœu multiple : BTS Electrotechnique, dans le lycée A, le lycée B et le lycée C. Dans ce cas, vous formulez 1 vœu, et 3 sous vœux.

NB : Cette limitation ne concerne pas les écoles d'ingénieurs, les écoles de management et les établissements de formation en travail social inscrits sur la plateforme.

Devez-vous classer vos vœux ?

Non, vous ne classez ni vos vœux, ni les établissements dans le cas de vœux multiples. Mais vous devrez indiquer vos préférences, non communiquées aux établissements.

Pouvez-vous choisir des formations sélectives et non-sélectives ?

Oui, vous pouvez choisir à la fois des formations sélectives et des formations non-sélectives en Polynésie française et dans les différentes académies de métropole. Attention toutefois, l'admission en licence est conditionnée pour les élèves qui ne possèdent pas les attendus de licence (voir page suivante les deux paragraphes sur les « Attendus » et le « Contrat de réussite pédagogique »).

Est-il obligatoire de formuler un vœu dans une formation non-sélective ?

Non, cela n'est pas obligatoire. Toutefois, il vous est fortement conseillé de formuler au moins un vœu de licence non-sélective pour vous assurer une solution.

Les établissements du supérieur ont-ils connaissance des vœux formulés ?

Non, ils n'ont connaissance ni des vœux, ni du nombre de vœux que vous formulez en dehors du vœu pour lequel vous les sollicitez.

Que sont les « attendus » ?

Les attendus qui figurent sur parcourup précisent les connaissances et les compétences requises pour réussir dans chaque formation sélective ou non sélective de l'enseignement supérieur. Ils ont pour intérêt de vous informer de manière plus précise sur les exigences des formations. Ils aident également vos professeurs principaux et le psychologue de votre lycée à mieux vous guider.

La fiche « Avenir », c'est quoi ?

C'est un document qui mentionne vos résultats scolaires et les appréciations de vos professeurs dans les différentes disciplines. Figurent également pour chaque vœu les appréciations complémentaires de vos professeurs principaux et l'avis du chef d'établissement. Les fiches « Avenir » seront saisies sur Parcoursup par votre lycée qui les transmettra aux établissements d'enseignement supérieur pour qu'ils statuent sur votre demande.

Quelles seront les réponses à vos vœux ?

Pour une formation sélective (CPGE, BTS, BUT, écoles...) :

- Oui = proposition d'admission
- En attente d'une place
- Non

Pour une formation non sélective (licence) :

- Oui = proposition d'admission
- Oui-si = proposition d'admission conditionnée par le contrat de réussite pédagogique proposé
- En attente d'une place

Le « contrat de réussite pédagogique », c'est quoi ?

Les universités proposent des parcours adaptés aux candidats qui ne répondent pas à tous les « attendus » de la formation pour les aider à réussir (remise à niveau, enseignements complémentaires, semestre ou année de consolidation intégrée...). Les candidats sont libres d'accepter ou non ce contrat de réussite pédagogique qui leur est proposé. S'ils le refusent, ils perdent la proposition d'admission qui leur est faite.

Le « répondeur automatique », c'est quoi ?

A partir du 27 mai 2021, il sera proposé aux candidats placés en liste d'attente* sur certains de leurs vœux, de classer ces vœux selon leur

ordre de préférence afin qu'un répondeur automatique réponde à leur place dès qu'une proposition d'admission leur est faite.

Comment répondre aux propositions d'admission ?

Selon le cas :

Vous recevez une seule proposition d'admission (oui ou oui-si) :

- Vous acceptez la proposition ou y renoncez
- Dans les deux cas, et si vous le souhaitez, vous pouvez maintenir vos autres vœux en attente*
- En cas d'acceptation, vous devez ensuite procéder à votre inscription administrative (modalités précisées sur la plateforme)
- Une inscription administrative ne vous empêche pas de répondre favorablement à une éventuelle proposition d'admission sur un vœu jusqu'alors en attente*

Vous recevez plusieurs propositions d'admission (oui ou oui-si) :

- Vous devez accepter une seule proposition et renoncer aux autres propositions d'admission reçues pour ne pas monopoliser plusieurs places
- Si vous le souhaitez, vos autres vœux en attente* sont maintenus
- En cas d'acceptation, vous devez ensuite procéder à votre inscription administrative (modalités précisées sur la plateforme)

Vous ne recevez que des réponses « en attente* » :

- Vous devez confirmer le maintien de vos vœux en attente. Des places peuvent se libérer au fur et à mesure que les autres candidats vont renoncer à leurs vœux

Vous ne recevez que des réponses négatives :

- Vous pourrez faire acte de candidature pour les formations qui affichent des places vacantes en procédure complémentaire

Le calendrier du candidat dans le détail**

| | |
|--------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Dès le 21 décembre 2020 | <ul style="list-style-type: none">▶ Ouverture du site d'information sur les formations post-bac de la plateforme Parcoursup.▶ Je m'informe sur le déroulement de la procédure Parcoursup.▶ Je consulte l'offre des établissements. Chaque fois que je sélectionne une formation une fiche détaillée m'informe sur l'établissement d'accueil de la formation, ses contenus disciplinaires, les attendus et critères d'examen des dossiers, les débouchés professionnels.▶ Je poursuis le dialogue avec mes professeurs principaux et le psychologue de l'établissement et je continue à affiner mon information sur les sites www.onisep.fr et www.terminales2020-2021.fr |
| Du 20 janvier au 11 mars 2021 | <ul style="list-style-type: none">▶ Je m'inscris sur la plateforme Parcoursup pour créer mon dossier candidat.▶ Je formule mes vœux, jusqu'à 10 au maximum (avec possibilité de sous-vœux selon les formations) sans avoir à les classer. |
| Jusqu'au 8 avril | <ul style="list-style-type: none">▶ Je complète mes dossiers de candidature (saisie de vos notes, de vos motivations pour les formations demandées...) et je confirme impérativement chacun de mes vœux avant cette date. |
| Avril-mai | <ul style="list-style-type: none">▶ Les établissements examinent mes dossiers de candidature pour chaque formation demandée. |
| Dès mai 2021 | <ul style="list-style-type: none">▶ Je peux consulter l'intégralité de mes fiches « Avenir » renseignées par mes professeurs et le chef d'établissement. |
| Du 27 mai au 16 juillet | <ul style="list-style-type: none">▶ Je consulte en continu les propositions d'admission qui me sont faites sur les formations que j'ai demandées et j'y réponds dans les délais indiqués dans mon dossier. |
| Du 29 juin au 1er juillet | <ul style="list-style-type: none">▶ Point d'étape : si j'ai conservé des vœux pour lesquels je suis en liste d'attente, je me connecte à mon dossier pour indiquer ceux qui m'intéressent toujours. |
| Du 16 juin au 16 septembre | <ul style="list-style-type: none">▶ Ouverture de la phase complémentaire. Cette phase me permet de reformuler jusqu'à 10 nouveaux vœux pour les formations qui affichent encore des places vacantes. |
| Dès le 07 juillet | <ul style="list-style-type: none">▶ Je confirme mon inscription dans la formation que j'ai choisie selon les modalités précisées sur mon dossier candidat. |
| Dès le 27 mai | <ul style="list-style-type: none">▶ Si aucun de mes vœux n'est satisfait, je peux demander un entretien-conseil à mon professeur principal et/ou au psychologue de mon lycée ou au CIO et/ou saisir, après les résultats du baccalauréat, la commission d'accès à l'enseignement supérieur. |

* Les candidats en attente sur leurs vœux pourront prendre connaissance de leur classement sur les listes d'attente et, le cas échéant, du rang du dernier candidat appelé l'année précédente. **Dates et horaires métropolitaines, tenir compte du décalage.

Le devenir des bacheliers

LES CHOIX D'ORIENTATION SELON LES SÉRIES DE BAC

Les bacheliers généraux

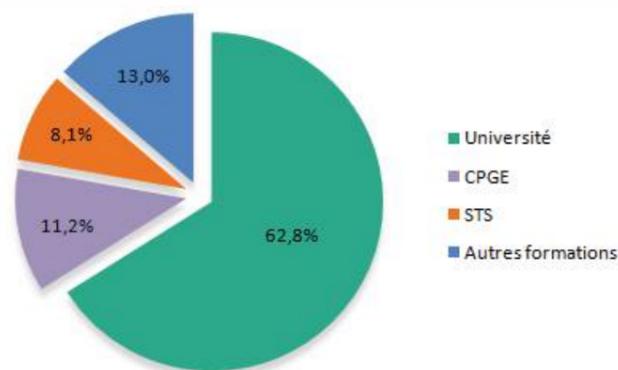
Pour les bacheliers généraux, l'université demeure le choix de poursuite d'études le plus fréquent. Nous devrions disposer dans deux ans de statistiques sur les choix effectués par les bacheliers généraux en fonction de leurs enseignements de spécialité de terminale.

En 2019 :

- **Les bacheliers ES** poursuivent majoritairement à l'université (63%) dans les mentions du domaine « droit, économie et gestion » et les mentions du domaine « arts, lettres et langues ». Sur ces 63%, 10% d'entre eux s'inscrivent en DUT. 13,5% entrent dans d'autres formations (écoles de commerce post-bac, écoles sociales et paramédicales, IEP, écoles d'architecture, écoles d'art...), 5% en CPGE et 10% en BTS.

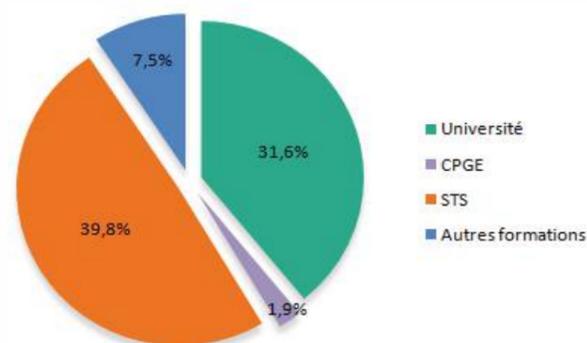
- **Les bacheliers L** s'inscrivent pour 67,5% d'entre eux à l'université dans les filières littéraires et dans une moindre mesure en droit, économie et AES. Sur ces 67,5%, seulement 1,5% poursuivent en DUT. 9% entrent dans d'autres formations (écoles d'art, IEP, écoles d'architecture, école de commerce post-bac, écoles sociales et paramédicales...), 7% entrent en CPGE et 6% en BTS.

- **Les bacheliers S** sont 61,5% à s'inscrire à l'université particulièrement dans les filières scientifiques et techniques (18% en PACES et 7,4% dans les DUT du domaine de la production). 16,5% d'entre eux entrent en CPGE (scientifiques, économiques, puis littéraires), 14% dans les autres formations (écoles de commerce post-bac, écoles d'architecture, IEP, écoles sociales et paramédicales, écoles d'art...) et seulement 5,5% s'inscrivent en BTS.



Les bacheliers technologiques

Les filières professionnelles courtes, en particulier les STS, restent les principales filières d'inscription des bacheliers technologiques. La deuxième destination est l'université (DUT principalement).



- **Les bacheliers STI2D** sont plus de 35% à s'inscrire en BTS, principalement du domaine de la production, 34% à l'université (dont 22% en DUT), 6% dans les autres formations et 4% en CPGE.

- **Les bacheliers STMG** s'inscrivent pour 39% d'entre eux en BTS, principalement du domaine des services, 31% à l'université (dont 12% en DUT), 4% dans les autres formations et 1,5% en CPGE Économique et commerciale voie technologique.

- **Les bacheliers ST2S** vont d'abord à l'université (30%). Seulement 16,5% d'entre eux poursuivent en BTS. 21% entrent dans les écoles post-bac, particulièrement les écoles sociales et paramédicales.

- **Les bacheliers STL** sont les bacheliers technologiques qui s'inscrivent le plus à l'université (40%). Ils sont aussi 31% à entrer dans les BTS, surtout du domaine de la production.

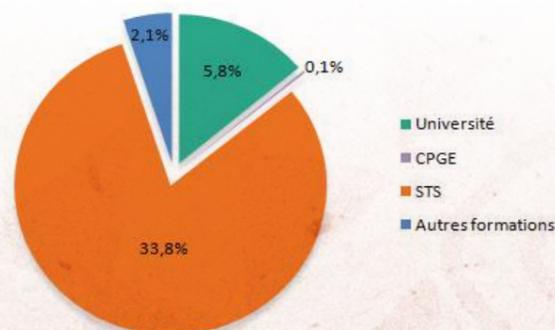
Les bacheliers professionnels

La majorité des bacheliers professionnels poursuivant leurs études intègre une STS*. Très peu de bacheliers professionnels s'inscrivent à l'université où leurs chances de réussite sont quasi nulles.

SOURCE
REPÈRES & RÉFÉRENCES STATISTIQUES 2020
Direction de l'évaluation, de la prospective
et de la performance

Taux d'inscription des bacheliers dans l'enseignement supérieur rentrée 2019 France entière (France métropolitaine, DOM, COM et Nouvelle-Calédonie).

En savoir plus:
<https://www.education.gouv.fr/media/70728/download>



*STS Sections de technicien supérieur en lycée. (lieu de préparation des BTS)

Les études à l'université

LA LICENCE

La Licence

(180 ECTS)

L'université propose deux types de licences : la licence générale et la licence professionnelle. Si la première est accessible aux bacheliers, on ne rentre dans la seconde qu'avec un diplôme de niveau bac+2 (120 ECTS) : BTS, DUT, licence 2...

► Admission

Les demandes d'admission en licence s'effectuent à partir de la plateforme www.parcoursup.fr.

Bien que certaines licences particulières soient sélectives, la majorité des mentions de licence sont non-sélectives. Toutefois les élèves qui ne possèdent pas les attendus à l'entrée en licence ne sont admis que s'ils acceptent un parcours adapté de L1.

Durée des études en licence

3 ans à raison de 1 500 heures d'enseignement.

► Organisation des études

La licence est divisée en 6 semestres. Chaque semestre est composé d'UE (unités d'enseignement). Chaque UE est constituée de cours magistraux (CM) et de travaux dirigés (TD) et/ou de travaux pratiques (TP) complétés, suivant le cas, par la réalisation d'un travail personnel. A chaque UE correspond un nombre de crédits européens (ECTS), la somme des crédits d'un semestre est de 30 crédits.

Cette organisation permet une spécialisation progressive et facilite les passerelles à différentes étapes du cursus : à la fin du 1er semestre ou de la 1ère année (changement de discipline, orientation vers un BTS ou un BUT), ou bien à l'issue de la 2ème année vers une licence pro (1 an, accès sur dossier et entretien).

► Programme

Les licences permettent toutes d'acquérir une culture générale solide, des compétences en langues étrangères et des compétences transversales.

La 1ère année (L1) est conçue comme un portail associant plusieurs disciplines. Il vise à approfondir ses connaissances dans les matières fondamentales de la mention de licence choisie (sciences, économie...) appelées « majeures » et de s'initier à d'autres disciplines appelées « mineures ». Les étudiants ambitieux peuvent poursuivre des études bidisciplinaires et changer de majeure, le cas échéant.

En 2ème année (L2), l'étudiant choisit son parcours de formation



et acquiert des compétences fondées sur l'élaboration du projet professionnel et la connaissance des débouchés offerts par la mention choisie.

En 3ème année (L3), l'étudiant finalise son parcours d'études selon son projet professionnel, en accord avec l'équipe pédagogique. Tous les étudiants de licence doivent valider au moins un stage pendant leur cursus (dans l'administration, l'enseignement ou en entreprise). Les étudiants peuvent effectuer un séjour à l'étranger (semestres d'études ou stage) pendant leur licence via le programme Erasmus+.

► Rythme de travail

20 à 30 heures en moyenne de cours par semaine et beaucoup de travail personnel. Pour faire partie de ceux qui réussissent, mieux vaut être autonome et organisé. La méthode : se fixer un planning de travail pour apprendre régulièrement ses cours, les accompagner de lectures et de recherches. Prévoir au minimum 20 heures par semaine de travail personnel.

► Validation et diplôme

Diplôme national, la licence a la même valeur, quelle que soit l'université qui la délivre. Elle confère un grade, niveau de référence identique partout en Europe. La validation des études s'effectue soit par un contrôle continu, soit par un examen final, soit en combinant l'un et l'autre. Les 30 crédits de chaque semestre sont validés si l'étudiant obtient 10/20 de moyenne sur l'ensemble des UE du semestre, une note supérieure à 10 pouvant compenser une note inférieure à 10.

► Poursuite d'études et insertion professionnelle

Les titulaires d'une licence continuent majoritairement en master pour 2 ans d'études. Il existe deux types de masters : le master professionnel qui vise l'insertion professionnelle et le master de recherche qui prépare à la poursuite d'études en doctorat (recherche-enseignement). Le recrutement s'effectue sur concours ou examen du dossier. Il est également possible de rejoindre une école spécialisée ou une grande école d'ingénieur ou de commerce, selon le cas, en préparant des concours. La licence étant un diplôme non professionnalisant, elle permet difficilement de trouver un emploi. C'est après le master que les universitaires sont attendus sur le marché du travail. Il existe par contre de nombreux concours administratifs à bac+3 (fonction publique territoriale, fonction publique d'État...).



Les études à l'université

LA LICENCE

► 4 domaines et 45 mentions au choix

Les licences se déclinent en domaines et en mentions, avec des intitulés quasi communs à toutes les universités.

- Les mentions du domaine arts, lettres et langues ;
- Les mentions du domaine sciences humaines et sociales ;
- Les mentions du domaine droit, économie et gestion ;
- Les mentions du domaine sciences, technologies et santé.

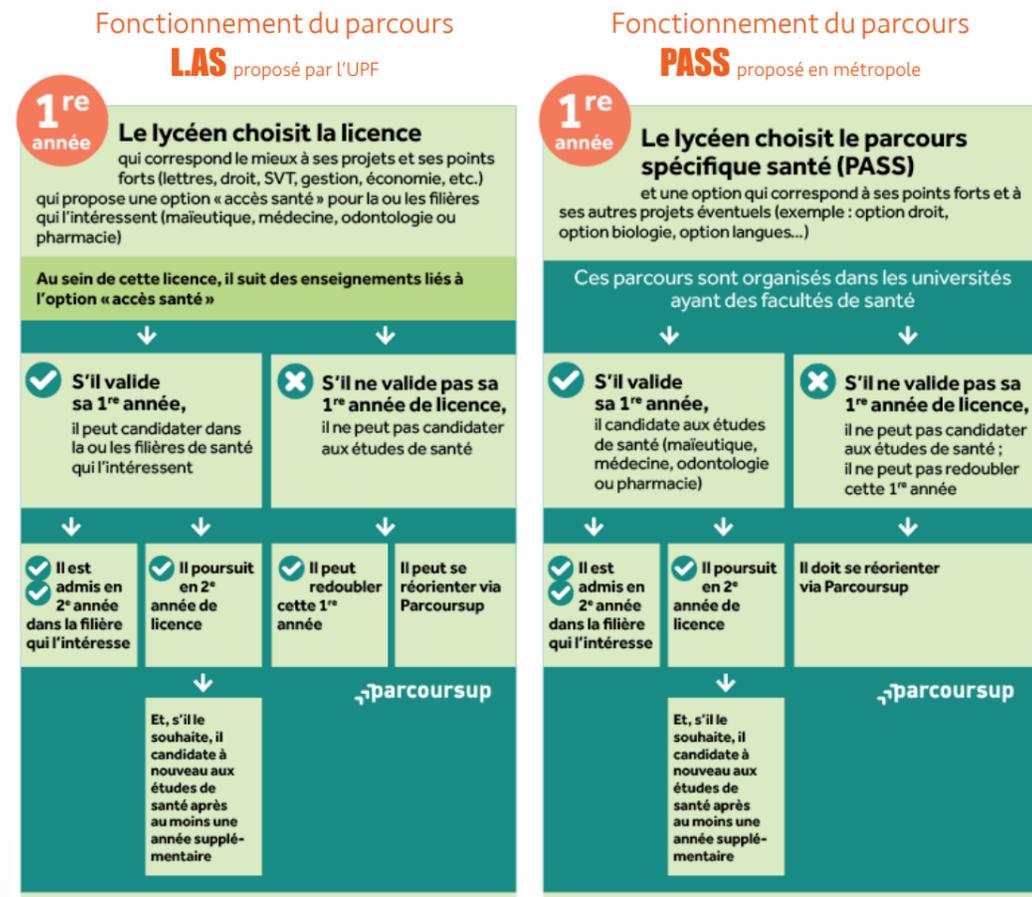
Pour connaître la liste complète des mentions de licences, rendez-vous sur www.legifrance.gouv.fr

L'Université de Polynésie Française (UPF) propose aux bacheliers 16 mentions de licence (L1, L.AS, CUPGE) différentes. Voir page 12.

Les études de santé (maïeutique, médecine, odontologie, pharmacie)

► Admission

L'admission dans les études de santé se faisait jusqu'à présent principalement à partir de la PACES. Cette Première Année Commune aux Études de Santé est supprimée. Depuis la rentrée 2020, les lycéens souhaitant s'orienter vers les études de maïeutique, de médecine, d'odontologie ou de pharmacie optent au choix, soit pour une mention de licence avec l'option «accès santé» (parcours L.AS), soit pour le parcours spécifique «accès santé» avec une option d'une autre discipline (parcours PASS). Les demandes d'admission dans les parcours L.AS et PASS s'effectuent à partir de la plateforme www.parcoursup.fr.



Pour en savoir plus : www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

Les études de kinésithérapie

La réforme des études de santé donne aux lycéens souhaitant devenir kinésithérapeute le choix entre le parcours L.AS, le parcours PASS ou une licence mention STAPS ou Biologie préparant aux études de kinésithérapie. Tous les candidats qui valideront l'une de ces premières années de licence pourront être candidats aux études de kinésithérapie d'une durée de 4 ans en école.

Le parcours L.AS de l'UPF

L'université de Polynésie française, en partenariat avec l'université de Bordeaux, propose aux lycéens intéressés par les études médicales une licence mention **Sciences de la vie** avec l'option «accès santé» (parcours L.AS). Ce parcours ne permettra pas dans un premier temps de candidater à des études paramédicales (dont la kinésithérapie).

LE CUPGE - LES DUT

Le CUPGE

(120 ECTS)

Les Cycles Universitaires Préparatoires aux Grandes Écoles sont conçus comme des classes préparatoires scientifiques intégrées à l'université. Ils sont assurés dans le cadre d'une licence, bien souvent en partenariat avec une école d'ingénieurs. Tout comme les CPGE scientifiques de lycée, les CUPGE permettent aux étudiants de préparer les concours des grandes écoles. L'UPF propose un CUPGE voie «Mathématiques-Physique» (MP).

► Admission

Les demandes d'admission en CUPGE s'effectuent à partir de la plateforme www.parcoursup.fr.

Sélectifs sur dossiers, les CUPGE accueillent surtout des bacheliers généraux avec des spécialités scientifiques titulaires d'une mention au bac (cas de l'UPF).

► Durée des études en CUPGE

2 ans
1 635 heures de cours réparties sur les 2 années à l'UPF.

► Organisation des études

4 semestres. 30 crédits ECTS par semestre. Apprentissage de l'anglais. Aux 30 heures de cours par semaine environ viennent s'ajouter des

Les BUT

(180 ECTS)

Il existe 24 spécialités de Bachelors Universitaires de Technologie (42 options comprises) : 16 du secteur industriel et 8 du secteur des services. L'UPF en propose 2 : le BUT techniques de commercialisation (TC) et le BUT gestion administrative et commerciale des organisations (GACO).

► Admission

Les demandes d'admission en BUT s'effectuent à partir de la plateforme www.parcoursup.fr. En plus du dossier de candidature comportant vos bulletins scolaires, il peut vous être demandé de passer des tests et/ou un entretien de motivation.

Dans chaque académie, 50 % de places devraient être réservées aux bacheliers technologiques.

► Durée

3 années d'études.

► Organisation des études

Les BUT se préparent dans un IUT, structure interne à l'université. L'IUT offre les avantages de l'université, avec un encadrement renforcé. Organisée sur 6 semestres, la formation menant au BUT s'inscrit dans le schéma européen LMD, ce qui favorise les passerelles avec les licences et inversement. La formation alterne CM (cours magistraux), TD (travaux dirigés) et TP (travaux pratiques). Les étudiants bénéficient d'un soutien pédagogique et méthodologique important. Ils peuvent effectuer un séjour à l'étranger pendant le cursus, notamment via le programme européen Erasmus +.

► Programme

Les BUT couvrent chacun un domaine professionnel assez large et permettent de s'adapter à une famille d'emplois (ex. : gestion logistique et transport ; carrières juridiques). Avec l'acquisition de compétences professionnelles multiples et une solide culture générale, le BUT vise la polyvalence.

interrogations orales (« khôlles ») en soirée et des devoirs surveillés tous les samedis matin pour la préparation aux concours. Les cours ont lieu en groupes restreints comme en CPGE de lycée. Les enseignements du CUPGE sont entièrement séparés de ceux des licences et les étudiants ont une salle dédiée pour leurs cours.

► Programme

Les programmes d'enseignement étant nationaux, la formation dispensée à l'UPF est la même que celle des classes préparatoires scientifiques «Mathématiques-Physique» (MP) de métropole. Pour en savoir plus : www.upf.pf

► Rythme de travail

Le rythme de travail est le même qu'en CPGE scientifique MP de lycée.

► Poursuite d'études

Cette filière d'excellence prépare aux concours d'entrée de près de 150 grandes écoles d'ingénieurs (Mines, Ponts, Centrale, écoles ENSI, etc.) par la voie maths-physique. Le cycle d'ingénieurs en école d'ingénieurs dure 3 ans. Les ingénieurs sont titulaires d'un titre d'ingénieur délivré par la commission des titres d'ingénieurs (CTI) de grade master. En cas d'échec aux concours, les étudiants peuvent poursuivre en troisième année de licence à condition d'avoir validé 120 crédits ECTS.

► Rythme de travail

Comptez environ 35 heures par semaine réparties entre les cours et les projets tutorés. Soit quasiment autant qu'en terminale. Les étudiants des spécialités industrielles (production) suivraient 2000h00 d'enseignement, tandis que ceux des spécialités tertiaires (activités du secteur des services) suivraient 1800h00 d'enseignement. Beaucoup de travail personnel s'y ajoute, sous forme de DM, des devoirs à la maison. Le rythme assez soutenu de cette filière exige constance, rigueur et organisation.

► Validation et diplôme

Le diplôme est délivré sur la base du contrôle continu. Une validation des connaissances est organisée à la fin de chaque semestre (30 crédits par semestre). Le BUT correspond à 180 crédits européens soit un niveau bac + 3. Ceux qui ont validé 120 crédits obtiennent le diplôme intermédiaire de DUT (diplôme universitaire de technologie).

► Poursuite d'études et insertion professionnelle

La formation générale et professionnelle du BUT favorise la poursuite d'études :

- À l'université, rejoindre une licence, pour ceux qui ont validé 4 semestres du BUT, en vue de préparer ensuite un master (bac 5).
- L'accès en L2 (2^e année de licence) ou L3 (3^e année) se fait sur avis de la commission pédagogique de l'université.
- Postuler en 1^{re} année de master dite M1, pour ceux qui ont obtenu leur diplôme BUT.
- En écoles d'ingénieurs, pour ceux qui ont validé 4 semestres du BUT. Des écoles ont mis en place des concours spécifiques à bac + 2. Pour augmenter ses chances, il est recommandé de passer par une prépa en 1^{an} ATS (adaptation technicien supérieur).
- Les écoles vétérinaires recrutent elles aussi des techniciens supérieurs, passés ou non par une prépa ATS bio.
- Les écoles de commerce et de gestion ont mis en place des admissions parallèles. Le nombre de places ouvertes est variable suivant les écoles. Certaines spécialités de BUT sont plus adaptées que d'autres. Quelques lycées proposent une préparation en 1^{an} aux concours d'entrée à bac + 2 : prépa ATS économie-gestion.

L'UPF et son offre de formation

LICENCES GÉNÉRALES, LAS, CUPGE, DUT, LICENCES PROFESSIONNELLES, MASTERS, CAPACITÉ EN DROIT

L'offre de formation de l'UPF, seule université publique présente en Polynésie française, se veut générale et multidisciplinaire. Une offre variée qui permet aux étudiants polynésiens de faire tout ou partie de leurs études supérieures sur le territoire...



Les diplômes et formations post-bac

Bachelors universitaires de technologie (BUT)

Délivrés par l'IUT Bordeaux sur le site de l'UPF

- Gestion Administrative et Commerciale des Organisations
- Techniques de Commercialisation

Licences de droit, économie et gestion

- Licence mention droit, parcours droit général (L1, L2, L3)
- Licence mention droit, parcours droit et sciences politiques (L1, L2, L3)
- Licence mention économie et gestion, parcours administration des entreprises (L1, L2, L3)

Licences de lettres, langues et sciences humaines

- Licence mention histoire, parcours histoire et géographie (L1, L2, L3)
- Licence mention géographie et aménagement, pas de parcours spécifique en L1 (L2 et L3 parcours géographie, territoires insulaires, aménagement, risques, environnement « Geotière » ou parcours enseignement)
- Licence mention lettres, parcours lettres et arts (L1, L2, L3)
- Licence mention langues étrangères appliquées, parcours anglais et espagnol (L1, L2, L3)
- Licence mention langues étrangères appliquées, parcours anglais et mandarin (L1, L2)
- Licence mention langues, littératures et civilisations étrangères et régionales, parcours anglais (L1, L2, L3)
- Licence mention langues, littératures et civilisations étrangères et régionales, parcours langues polynésiennes (L1, L2, L3)

Licences de sciences et technologies santé et CUPGE

- CUPGE, parcours mathématiques-physique MP (L1-L2)
- Licence mention mathématiques, parcours préparation aux métiers de l'enseignement (L1, L2, L3)
- Licence mention informatique (L1, L2, L3)
- Licence mention physique, chimie (L1, L2, L3)
- Licence mention sciences de la vie, pas de parcours spécifique en L1 et L2 (L3 parcours Biodiversité écologie ou parcours biologie biochimie physiologie)
- Licence mention sciences de la vie option « accès santé » (parcours L.AS)

Diplôme d'Université - PAREO - Parcours Adaptés - PaRéO (proposés aux élèves de terminale dont les compétences scolaires sont trop fragiles pour envisager sereinement une réussite en L1)

- Droit, économie, gestion (PAD DEG)
- Lettres, langues et sciences humaines (PAD LLSH)
- Sciences, technologies et santé (PAD STS)

Les autres diplômes et formations

- Capacité en droit (pour les candidats non titulaires du baccalauréat)
- Licence 3 (L3) mention administration publique
- Licence professionnelle métiers du tourisme et des loisirs parcours management et gestion des organisations hôtelières et touristiques en Polynésie française
- Licence professionnelle E-commerce et marketing numérique parcours E-commerce/E-marketing : gestionnaire de projet
- Licence professionnelle mention maîtrise de l'énergie, électricité et développement durable
- Licence professionnelle mention métiers de l'informatique : applications web, parcours technologie de l'information et de la communication
- Master mention droit privé, parcours droit des affaires (M1 et M2)
- Master mention droit public, parcours droit des collectivités territoriales (M1 et M2)
- Master mention énergie, parcours gestion des énergies en milieu insulaire et tropical (M2), M1 à l'université de Franche-Comté
- Master mention langues et société, parcours langues, cultures et société en Océanie (M1 et M2)
- Master mention management et commerce international (M1), parcours marketing ou finance (M2)
- Master mention sciences de l'univers, environnement, écologie, parcours environnement insulaire océanien (M2), M1 à Sorbonne-Universités

École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) et masters MEEF www.espe.pf

- Master MEEF mention enseignement du 1er degré (M1 et M2) - préparation au concours (CRPE)
- Master MEEF mention enseignement du 2nd degré (M1 et M2), parcours anglais, histoire-géographie, lettres, mathématiques, économie-gestion, français/tahitien - préparation au concours (CAPES)
- Master MEEF mention pratique et ingénierie de la formation (M2), parcours Médiation Scientifique et Culturelle
- Attestation d'études universitaires (AEU) parcours adapté, 1er et 2nd degré



UPF Campus d'Outumaoro - Punaauia
B.P. 6570 - 98702 Faa'a - Tél : (+689) 40 803 803
Email : courrier@upf.pf

Renseignez-vous sur les contenus de formations au COSIP de l'UPF (cf. page suivante), au CIO ou sur www.upf.pf

L'UPF et l'ISEPP-UCO Pacifique

COSIP ET RELATIONS INTERNATIONALES

Les services de l'université de Polynésie française

LE COSIP

Le centre d'orientation, des stages et de l'insertion professionnelle (COSIP) a pour vocation d'aider les étudiants, mais aussi les lycéens, à construire un projet de formation.

Ce service apporte tous les renseignements utiles sur les formations, les modalités d'études et les débouchés professionnels. C'est l'assurance d'obtenir, tout au long du cursus universitaire, l'information nécessaire pour la réussite des études et une aide à l'insertion professionnelle.

Localisation

Bâtiment A niveau 3 (entre l'amphi A1 et A3)
Tél. : (+689) 40 80 39 54
Courriel : cosip@upf.pf

Heures d'ouverture au public

du lundi au jeudi de 7h30 à 11h30 et de 13h à 16h
le vendredi de 7h30 à 11h30

LES RELATIONS INTERNATIONALES

Afin de répondre à sa vocation internationale, l'U.P.F. dispose d'un service chargé de mener des actions de coopération internationale permettant notamment la mobilité étudiante grâce à l'instauration de programmes d'échanges d'étudiants et la mise à disposition d'aides financières (aide à la mobilité internationale et allocation Erasmus). Tout étudiant inscrit à l'UPF, ayant achevé au minimum une première année réussie à l'université, et désireux de pouvoir suivre, dans la continuité de ses études, un ou deux semestres dans une université partenaire, peut déposer au Service des Relations Internationales un dossier de candidature (lettre de motivation, CV et lettre de recommandation de l'enseignant responsable de la filière).

Localisation

Bâtiment A niveau 4 (à l'entrée de la scolarité)
Tél. : (+689) 40803931 - Email : relations-internationales@upf.pf

Heures d'ouvertures au public

Du lundi au vendredi de 8h00 à 11h45 et de 13h00 à 15h30.



L'offre de formation de l'institut supérieur de l'enseignement privé de Polynésie UCO Pacifique



L'institut supérieur de l'enseignement privé de Polynésie propose aux bacheliers une offre de formation complémentaire à celle de l'université de Polynésie française. Les demandes d'admission en licence s'effectuent selon les mêmes conditions à partir de la plateforme www.parcoursup.fr

Les diplômes et formations post-bac

Licences de sciences humaines et sociales

- Licence mention information-communication (L1, L2, L3)
- Licence mention sciences sociales, parcours GRH et sciences du travail (L1, L2, L3)
- Licence mention S.T.A.P.S - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (L1-L2-L3)
- Licence mention sciences de l'éducation (L1, L2, L3)

Les autres diplômes et formations

- Masters I et II Sciences de l'Éducation «insertion, formation, inclusion» (master II en formation continue et initiale)
- BPJEPS

Tarifs 2020-2021

Frais pédagogiques annuels

Licence (L1, L2, L3) : 439 000 XPF à 466 000 XPF
Abattement pour les étudiants boursiers : - 53 000 XPF à - 56 000 XPF

Frais administratifs annuels non remboursables à régler à l'inscription

Frais d'inscription : 20 600 XPF
Frais CPS : 6 000 XPF

Frais d'inscription à reverser à l'université d'état
De 13 484 à 29 594 XPF en fonction de la licence
CVEC : 11 000 XPF

Renseignez-vous sur les contenus de formations au CIO ou sur www.isepp.pf



ISEPP – UCO Pacifique
Rue du Bon Pasteur, Papeete
Tél. : (+689) 40 50 51 80 – Email : info@isepp.pf

ÉTUDES EN LYCÉE

Les brevets de techniciens supérieurs, des études courtes pour acquérir des savoir-faire pointus (115 spécialités dont 22 proposées sur le territoire) et s'insérer rapidement dans le monde de l'entreprise. Très prisées des bacheliers technologiques, ces formations accueillent de plus en plus de bacheliers professionnels...

► Admission

Les demandes d'admission en BTS s'effectuent à partir de la plateforme www.parcoursup.fr. Les BTS sont sélectifs sur dossier. Les dossiers des bacheliers professionnels sont examinés en priorité. Un pourcentage minimum de places est désormais réservé aux bacheliers pro.

► Durée des études

2 ans en Section de Technicien Supérieur (STS). Le passage par une année de mise à niveau (MAN) est demandé à l'entrée des BTS Management en hôtellerie-restauration aux candidats qui ne sont pas titulaires d'un bac du domaine de l'hôtellerie. Le passage par la MAN porte la durée des études à trois ans.

► Organisation des études

La formation comprend des stages en entreprise d'une durée de 8 à 16 semaines selon la filière choisie, les travaux pratiques (TP) et les interventions en cours de professionnels du secteur d'activité. En 2^e année, les 2/3 des enseignements sont destinés à acquérir un savoir-faire professionnel.

► Rythme de travail

Entre 30 et 33 heures par semaine, réparties entre les cours magistraux (CM), les travaux dirigés (TD) et les travaux pratiques (TP). Soit quasiment autant d'heures de cours qu'en terminale. Et beaucoup de travail personnel : devoirs et projets à rendre. Cette filière impose un rythme assez soutenu, qui exige constance, rigueur et organisation. L'assiduité aux cours est obligatoire.

► Validation et diplôme

Le BTS est un diplôme national. Il est délivré à l'issue d'un examen final et au vu des résultats obtenus tout au long des 2 années (contrôle en cours de formation - CCF). Il donne à ses titulaires 120 crédits ECTS.

► Poursuite d'études et insertion professionnelle

La moitié des diplômés de BTS poursuit ses études, particulièrement en licence pro (bac+3). Leur formation, moins axée sur les enseignements généraux qu'en BUT, les prépare peu à entreprendre des cursus longs à bac+5.

Dans les lycées de Polynésie française...

AGRICULTURE - ENVIRONNEMENT - QUALITÉ

BTSA Développement de l'agriculture des régions chaudes (D.A.R.C)

STS du lycée agricole d'Opunohu

Le titulaire de ce diplôme est un spécialiste du développement agricole dans les DOM-TOM. Il est formé à l'environnement social et économique de l'exploitation agricole, à l'agronomie tropicale, aux productions végétales et animales et à la conduite des systèmes de production. 12 semaines de stage en métropole.

SOCIAL

BTS Économie sociale et familiale (ESF)

STS du lycée professionnel de Mahina

Le titulaire du BTS Économie sociale familiale est un expert de tous les domaines de la vie quotidienne : alimentation-santé, budget, consommation, environnement-énergie, habitat logement. Il est amené à travailler en collaboration avec des travailleurs sociaux, juristes, professionnels de santé...

BTS Services et prestations des secteurs sanitaire et social (SP3S)

STS du lycée polyvalent du Diadème

Le titulaire du BTS SP3S exerce dans différentes structures : mutuelles, structures de soins, centres d'action sociale, services de protection de la jeunesse, établissements médico-sociaux, entreprises d'aide à la personne...

*MC Animation-gestion de projets dans le secteur sportif

STS du lycée professionnel de Faa'a

Le titulaire de ce diplôme est formé à la conduite de projets sportifs (animation, compétition), voire plus largement de projets éducatifs, culturels ou sociaux et peut exercer dans tout type de structure ayant trait à l'animation d'activités.

HOTELLERIE - RESTAURATION - TOURISME

Mise à niveau BTS (M.A.N) Hôtellerie Restauration

STS du lycée hôtelier de Tahiti

Pour les élèves non titulaires du bac STHR ou bac pro CSR ou cuisine.

BTS Management en Hôtellerie-Restauration

STS du lycée hôtelier de Tahiti

La formation est centrée sur les techniques hôtelières (réservation, accueil, hébergement, gestion administrative et financière, marketing...) et aux techniques de production et de distribution culinaires : en cuisine (élaboration des menus et réalisation des plats) et en salle (accueil, conseil et prise en charge des clients). LV2 espagnol.

BTS Tourisme STS du lycée hôtelier de Tahiti

Animateur de tourisme, guide interprète, organisateur d'événements locaux, il gère l'animation d'espaces, le montage de projets touristiques, organise des événements et accueille les touristes. LV2 espagnol.

Mention complémentaire (MC) accueil réception

STS du lycée hôtelier de Tahiti

Le réceptionniste est chargé de l'accueil de la clientèle. Il contribue à sa fidélisation et à la vente des services de l'hôtel. Il gère le planning des réservations de chambres. Il assure le suivi des dossiers client, facture les prestations, encaisse les paiements et informe sur les sites et les événements touristiques.

Mention complémentaire (MC) cuisinier en desserts de restaurant Lycée Ihi-Tea no Vavau de Bora Bora

Spécialisé dans la confection de desserts de restaurant, ce cuisinier travaille au sein d'une brigade de cuisine. Il conçoit et réalise des viennoiseries, des petits fours salés et sucrés, des entremets, des pâtisseries, des glaces... Il assure le suivi des commandes et l'approvisionnement de son poste de travail et effectue les contrôles qualité.

DROIT - JUSTICE - SÉCURITÉ

BTS Management opérationnel de la sécurité

STS du lycée professionnel de Faa'a

Ce BTS forme aux emplois d'encadrement d'agents de sécurité dans une entreprise de sécurité/sûreté ou dans le service interne de sécurité d'une entreprise privée, d'une administration publique ou d'une association.

INDUSTRIE - BATIMENT

BTS Bâtiment

STS du lycée polyvalent du Diadème

Le diplômé du BTS Bâtiment est formé aux fonctions de chef de chantier. Il prépare, conduit, gère le chantier et participe aux études techniques et financières de l'ouvrage. La communication et la démarche qualité sont privilégiées.

BTS Électrotechnique

STS des lycées polyvalents du Diadème et Tuianu Le Gayic

Ce BTS forme des généralistes des applications de l'électricité. Ils conçoivent, réalisent et assurent la maintenance des systèmes électrotechniques de l'industrie, du bâtiment et des transports.

BTS Fluides énergies domotique (FED) option C domotique et bâtiments communicants

STS du lycée privé St-Joseph de Punaauia

Ce BTS forme des spécialistes des automatismes et des réseaux de communication du bâtiment, capables de concevoir, d'installer, de programmer et de mettre en service des solutions techniques dans l'habitat et les bâtiments professionnels, en répondant le mieux possible aux besoins des clients.

BTS Maintenance des systèmes option A systèmes de production

STS du lycée polyvalent du Diadème

La formation traite de la maintenance industrielle, de l'amélioration de la maintenance préventive et corrective et de l'amélioration des équipements de production des entreprises.

BTS Maintenance des systèmes option B systèmes énergétiques et fluidiques

STS du lycée professionnel de Mahina

Ce technicien est spécialiste de la maintenance des installations dans des applications variées telles que le chauffage, la climatisation, le froid, le sanitaire et les systèmes des énergies renouvelables.

BTS Management économique de la construction

STS du lycée polyvalent de Taiarapu-Nui

Ce technicien supérieur peut travailler dans un cabinet d'architecte ou d'économiste de la construction, en bureau d'ingénierie, en bureau d'études ou en suivi de travaux. Il peut également exercer son activité à titre libéral. Il intervient à tous les stades du projet de construction.

BTS Maintenance des véhicules option voitures particulières

STS du lycée polyvalent du Diadème

Selon la taille de l'entreprise, le ou la titulaire du brevet de technicien supérieur de maintenance des véhicules exerce tout ou partie des activités suivantes : effectuer un diagnostic complexe ; réaliser les opérations de maintenance et de réparation complexes ; organiser la maintenance ; assurer la relation client.

COMMERCE - GESTION - COMPTABILITE SECRETARIAT - TRANSPORT

BTS Comptabilité et gestion (CG)

STS du lycée polyvalent du Diadème, du lycée des îles-sous-vent d'Uturoa et du lycée privé La Mennais

Le titulaire de ce BTS participe à la création de l'information comptable, financière, fiscale et sociale. Il gère le budget de l'entreprise et aide à la prise de décisions.

BTS Commerce international (CI)

STS du lycée privé La Mennais

Le titulaire de ce BTS est un professionnel de l'import-export travaillant généralement pour une société de négoce, une entreprise industrielle ou commerciale, voire un organisme de conseil et d'appui (CCI, collectivités territoriales, etc.). Il assure une veille permanente sur les marchés étrangers, prospecte à l'achat et à la vente, élabore des offres, vend et participe au processus de négociation.

* MC = Mention Complémentaire

BTS Gestion de la PME

STS des lycées polyvalents du Diadème et de Taiarapu-Nui, du LP de Faa'a, du lycée des îles-sous-vent d'Uturoa et du lycée privé S. Raapoto

Collaborateur du chef d'entreprise, ce professionnel exerce des fonctions administratives, comptables et commerciales. Il contribue à l'amélioration de l'organisation, de l'efficacité et des relations de l'entreprise avec son environnement.

BTS Gestion des transports et logistique associée (GTLA)

STS du lycée polyvalent Tuianu Le Gayic

Le titulaire de ce BTS contribue à la gestion des flux nationaux et internationaux de marchandises. Il organise et optimise les opérations de transport et de prestations logistiques. Il contribue à la mise en œuvre des décisions stratégiques et coordonne les opérations des différents services de l'entreprise.

BTS Management commercial opérationnel (MCO)

STS du lycée polyvalent du Diadème, du LP de Faa'a et du lycée privé S. Raapoto

Le titulaire de ce BTS est responsable sur le plan opérationnel de tout ou partie d'une unité commerciale physique et/ou virtuelle permettant aux clients d'accéder à une offre de produits ou de services. Il prend en charge la relation client dans sa globalité ainsi que l'animation et la dynamisation de l'offre commerciale. Il assure également le management d'une équipe.

BTS Négociation et digitalisation de la relation client (NDRC)

STS des lycées polyvalents du Diadème et des îles-sous-vent d'Uturoa

Vendeur, manager commercial, le titulaire de ce BTS est chargé de la vente et la gestion de la relation client, la production d'informations commerciales, l'organisation et le management de l'activité commerciale dans le respect de la politique commerciale définie par l'entreprise.

BTS Services informatiques aux organisations option A solutions d'infrastructure, systèmes et réseaux (SISR)

STS lycée privé La Mennais

Administrateur de réseaux, spécialiste du déploiement et de la gestion des parcs informatiques, ce professionnel analyse les besoins, installe et configure les serveurs et les postes utilisateurs, effectue la gestion de la sécurité et la sauvegarde des données.

BTS Services informatiques aux organisations option B solutions logicielles et applications métiers (SLAM)

STS lycée polyvalent du Diadème

Développeur, spécialiste de la création et de l'adaptation des programmes, ce professionnel analyse les besoins, développe des solutions informatiques, assure la mise en œuvre et la maintenance des programmes. Il est amené à former les utilisateurs.

BTS Support à l'action managériale (SAM)

STS du lycée polyvalent du Diadème

Le titulaire de ce BTS exerce ses fonctions auprès d'un responsable ou d'un cadre. Il développe des compétences relationnelles, organisationnelles et administratives. Il est à même d'organiser des événements, des déplacements, de gérer l'information et de prendre en charge un certain nombre de dossiers, administratifs ou directement liés à l'activité générale de l'organisation. Parler deux langues, voire trois, fait partie intégrante de la fonction.

* MC Accueil dans les transports

Lycée privé Don Bosco de Pirae

Le titulaire de cette MC assure l'accueil, l'information et l'orientation des voyageurs utilisant un ou plusieurs modes de transport. Il exerce son activité dans les gares ferroviaires et maritimes, les aéroports et les halls de réception.

* MC Service financiers

Lycée privé S. Raapoto

Ce diplôme forme le personnel chargé de la commercialisation de services financiers ou d'assurance. Il maîtrise les techniques de communication et connaît les produits financiers standards. Il renseigne et conseille les clients, leur propose des solutions financières.

Exigeantes, les classes préparatoires aux grandes écoles (dites « prépas ») sont la principale voie d'accès aux grandes écoles de management, d'ingénieurs, IEP ou écoles normales supérieures (ENS). Les prépas ne sont pas exclusivement réservées aux « têtes de classe ». L'important est d'avoir un profil équilibré entre toutes les disciplines et d'être régulier dans ses efforts. Pluridisciplinaires, ces classes accordent une large place à la culture générale et aux langues étrangères. Les lycées de Polynésie française proposent aux élèves deux CPGE Économiques et commerciales et une CPGE Scientifique. Certaines CPGE sont réservées aux bacheliers technologiques, comme la CPGE ECT du lycée de Papara.

► Admission

Les demandes d'admission en CPGE s'effectuent à partir de la plateforme www.parcoursup.fr. Les CPGE sont sélectives sur dossier scolaire avec examen des notes de 1ère et de terminale, du rang de classement et des écarts à la moyenne classe dans les différentes disciplines, des appréciations des professeurs et des résultats aux épreuves anticipées du bac.

► Durée des études 2 ans

► Double inscription

Bien veiller à être inscrit en parallèle en licence (nombreuses conventions de partenariats lycées/universités) de manière à bénéficier d'une issue alternative en cas de difficultés.

► Organisation des études

4 semestres. Redoublement non autorisé la 1ère année. Validation de crédits ECTS sous réserve des résultats en classe et aux concours, et sur décision favorable du président de l'université partenaire (120 ECTS en principe au terme des 2 années). Cours/TD (+TIPE en CPGE Scientifiques). Développement de la culture générale et des méthodes de travail. Devoirs sur table nombreux et « colles » (ou « khôlles ») régulières (entraînement aux oraux de concours). Pas de stage en entreprise. Encadrement et soutien fort de la part des enseignants.

► Rythme de travail

La CPGE fait partie des filières les plus exigeantes en termes d'efforts à déployer, de rigueur et de constance dans le travail à produire.

Les CPGE Économiques et commerciales

Deux voies de prépa économique et commerciale mènent aux concours d'entrées des écoles de commerce et de management. L'une est destinée aux bacheliers généraux, l'autre aux bacheliers STMG. Deux autres prépas, plus confidentielles, préparent aux concours des écoles normales supérieures de Rennes et Paris-Saclay.



Le lycée Tuianu Le Gayic de Papara propose une CPGE Économique et commerciale voie technologique aux bacheliers STMG



Le lycée Paul Gauguin de Papeete propose une CPGE Économique et commerciale voie générale aux bacheliers généraux

► Programme CPGE ECG 1ère année ⁽¹⁾

La voie générale propose un tronc commun en lettres, philosophie et langues, et donne à choisir entre deux options en mathématiques et en sciences humaines et sociales. Aucune des deux options de mathématiques, mathématiques appliquées ou mathématiques approfondies, ne nécessite d'avoir poursuivi la spécialité mathématiques en terminale. L'option mathématiques complémentaires suffit. Le niveau de complexité et d'abstraction est plus poussé en mathématiques approfondies. En sciences humaines et sociales, les élèves ont le choix entre l'option histoire, géographie et géopolitique du monde contemporain et l'option économie, sociologie et histoire du monde contemporain (*ESH).

► Programme CPGE ECT 1ère année ⁽²⁾

Maths et informatique 6h
Culture générale 6h
Économie 3h
Droit 3h
Management et sciences de gestion 5h
LV1 4h
LV2 5h
EPS (facultatif) 2h

| Bac admis | CPGE et voies (1re et 2e année) | Écoles et concours préparés |
|-----------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Bac généraux enseignement de spécialité mathématiques conseillé | (1) CPGE Économique et commerciale voie générale Mathématiques appliquées + ESH* (lycée Paul Gauguin) | <ul style="list-style-type: none"> Écoles de commerce (3) ENS Paris Saclay éco-gestion ENS Rennes éco-droit-gestion École militaire Saint-Cyr |
| Bac STMG | (2) CPGE Économique et commerciale voie technologique (lycée Tuianu Le Gayic) | <ul style="list-style-type: none"> Écoles de commerce (3) ENS Paris Saclay éco-gestion |
| Bac général sauf D2 Bac STMG (4 établissements en métropole) | CPGE ENS Économiques voie D1 économie, droit et gestion voie D2 économie, méthodes quantitatives et gestion | <ul style="list-style-type: none"> Écoles de commerce (3) ENS Paris Saclay éco-gestion ENS Rennes éco-droit-gestion IEP Enass |

(3) Via concours BCE (21 grandes écoles de management et de 3 écoles associées) et concours Éricome (4 écoles EM Strasbourg Business School, KEDGE Business School, NEOMA Business School, Rennes School of Business).

Les CPGE Scientifiques

Parmi les prépas scientifiques, les plus nombreuses sont celles qui accueillent les bacheliers généraux (prépas MPSI, PCSI, PTISI, MP2I et BCPST). D'autres (prépas TB, TPC ou TSI) sont destinées aux bacheliers technologiques. Principal objectif de ces CPGE : présenter les concours d'accès aux écoles d'ingénieurs, aux ENS (écoles normales supérieures), aux ENV (écoles vétérinaires) ou aux écoles militaires. Les chances d'intégrer une école au bout de 2 ou 3 ans de prépas sont élevées.

► Programmes CPGE PTISI, MPSI, PCSI, BCPST 1ère année

Maths 9h (PTISI) 12h (MPSI) 10h (PCSI) 8h (BCPST)
Physique 6h (PTISI et MPSI) 8h (PCSI)
Chimie 2h (PTISI et MPSI) 4h (PCSI)
Physique-Chimie 7h (BCPST)
Biologie-géologie 8h (BCPST)
Sciences industrielles 8h30 à 10h30 (PTISI) 2h (MPSI) 4h (PCSI)
Informatique 2h (PTISI, MPSI et PCSI) 1h30 (BCPST)
Français-philos 2h (PTISI, MPSI, PCSI et BCPST)
LV1 2h (PTISI, MPSI, PCSI et BCPST)
EPS 2h (PTISI, MPSI, PCSI et BCPST)

Glossaire

MP Maths-Physique
MPSI Maths-Physique et Sciences de l'Ingénieur
PC Physique-Chimie
PCSI Physique-Chimie et Sciences de l'Ingénieur
PT Physique-Technologies
PTISI Physique-Technologies et Sciences de l'Ingénieur
MP2I Maths, Physique, ingénierie et informatique
BCPST Biologie-Chimie-Physique et Sciences de la Terre
TSI Technologie et sciences industrielles
TPC Technologie-Physique Chimie



Le lycée du Diadème propose une CPGE PTISI depuis la rentrée 2016

Les CPGE Littéraires

Trois voies littéraires et une voie artistique permettent d'intégrer une école normale supérieure (ENS). Elles sont accessibles à tous les bacheliers généraux (et bacheliers STD2A pour la prépa arts & design), avec des profils qui varient selon les classes. Deux autres prépas préparent aux concours de l'école nationale des chartes ou de l'école spéciale militaire Saint-Cyr.

CPGE Lettres

Français 5h
Histoire 5h
Philosophie 4h
LV1 4h
Latin ou Grec 3h
Géographie 2h
LV2 2h
EPS 2h

CPGE Lettres et sciences sociales

Sciences sociales 6h
Français 4h
Philosophie 4h
Histoire 4h
Mathématiques 4h (+1h30 Bac ES/L)
LV1 4h et EPS 2h

| Bac admis | CPGE et voies | | Écoles et concours préparés |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | 1 ^{er} année | 2 ^e année | |
| Bac général avec 2 spécialités en terminale parmi : <ul style="list-style-type: none"> Maths Physique-Chimie SVT Sciences de l'ingénieur Numérique et sciences informatiques | CPGE MPSI | CPGE MP/MP* | <ul style="list-style-type: none"> ENS Ulm* ENS Lyon* ENS Cachan* Polytechnique (X)* Cc Mines-Ponts* Cc Centrale-Supélec* Cc polytechniques Cc Travaux publics Cc Arts et Métiers Écoles militaires Concours propres autres écoles |
| | | CPGE PSI/PSI* | |
| | CPGE PCSI | CPGE PC/PC* | |
| | | CPGE PSI/PSI* | |
| CPGE PTISI (lycée du Diadème) | CPGE PSI/PSI* | CPGE PT/PT* | |
| | CPGE MP2I | CPGE MPI/MP/PSI | |
| Bac STI2D | CPGE BCPST | CPGE TSI | <ul style="list-style-type: none"> Écoles vétérinaires Écoles Agro-véto École Travaux agricoles (ENITA) Écoles de chimie Écoles de géologie-environnement ENS Ulm, Lyon, Cachan |
| | | | <ul style="list-style-type: none"> Polytechnique Mines-Ponts Centrale-Supélec |
| Bac STL Spécialités Sciences physiques et chimiques en laboratoire ou Biotechnologies | CPGE TB CPGETPC CPGE TSI | <ul style="list-style-type: none"> Écoles de chimie École de biologie Écoles d'agronomie | |

* Les 2^{es} années «étoiles» accueillent les meilleurs élèves de 1ère année pour les entraîner aux concours d'entrée des écoles les plus prestigieuses.

| Bac admis | CPGE et voies | | Écoles et concours préparés | |
|-----------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|--------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | 1 ^{er} année | 2 ^e année | | |
| Bac général avec un très bon niveau en lettres | CPGE Lettres Hypokhâgne | Lettres Ulm A/L khâgne classique | <ul style="list-style-type: none"> ENS Ulm Lettres École des Chartes Écoles de commerce option LSH IEP CELSA | |
| | | Lettres Lyon khâgne moderne (ex-LSH) | <ul style="list-style-type: none"> ENS Lyon Lettres et sc. humaines ENS Paris Saclay Anglais Écoles de commerce option LSH IEP CELSA | |
| | CPGE Lettres et sciences sociales B/L Hypokhâgne, puis khâgne | CPGE Chartes | CPGE Saint Cyr | <ul style="list-style-type: none"> ENS Ulm sciences sociales ENS Lyon lettres et sc. humaines éco. ENS Paris Saclay sciences sociales ENSAE, ENSAI Écoles de commerce opt LSH ou éco IEP CELSA |
| | | | | <ul style="list-style-type: none"> École des Chartes |
| <ul style="list-style-type: none"> École militaire Saint Cyr | | | | |
| CPGE Arts et Design | | | <ul style="list-style-type: none"> ENS Paris Saclay Design | |

Premier jalon de la filière expert-comptable, le diplôme de comptabilité et de gestion se prépare en 3 ans et est reconnu au grade licence. Il ouvre un accès direct au monde professionnel mais permet aussi de prolonger son cursus. Le DCG est proposé par le lycée du Diadème de Pirae.



► Admission

Les demandes d'admission en DCG s'effectuent à partir de la plateforme www.parcoursup.fr. Le DCG est sélectif sur dossier.

En DCG1 : accès aux titulaires du bac général ou STMG.

En DCG2 : admission parallèle sur dossier après un BTS Comptabilité et gestion (CG) ou un DUT Gestion des entreprises et des administrations (GEA) avec dispense d'épreuves.

► Organisation des études

Le programme entre d'emblée dans le concret et les semaines sont chargées : environ 30 heures de cours hebdomadaires. C'est un modèle proche de celui des classes préparatoires aux grandes écoles.

En droit, la 1ère année est consacrée à une introduction générale. Le droit fiscal, plus précis, ainsi que le droit des sociétés sont abordés en 2ème année. La découverte de la comptabilité est progressive et donne lieu à beaucoup d'exercices pratiques. En économie, l'approche des grandes théories peut sembler abstraite et l'évaluation sous forme de dissertation ardue. C'est là que les élèves rencontrent le plus de difficultés. L'anglais est le 4ème axe de la formation.

Un stage d'au moins 8 semaines en cabinet d'expertise comptable ou en entreprise donne lieu à un rapport de stage. Des établissements de métropole proposent cette formation en apprentissage.

► Validation

Le système de validation est particulier. Le DCG s'obtient lorsque l'on a, au minimum, 10 de moyenne générale à 13 épreuves que

le candidat présente dans l'ordre qu'il veut. Chaque année, il passe 4 ou 5 épreuves écrites. Le passage dans l'année supérieure n'est pas conditionné par la validation des épreuves. Les unités d'enseignement (UE) sont validées sans limitation de durée. Les épreuves sont organisées au niveau national, une fois par an.

► Diplôme

Le DCG est un diplôme national. La filière d'expert-comptable s'inscrit dans le schéma L.M.D. L'obtention de diplômes intermédiaires permet cependant l'interruption du cursus et l'entrée dans la vie active en tant que cadre financier en entreprise ou en tant que collaborateur dans un cabinet d'expertise comptable.

► Poursuite d'études

Les diplômés peuvent continuer dans la filière pour préparer durant 2 années de plus le DSCG (diplôme supérieur de comptabilité et de gestion) en Métropole ou en Polynésie française par l'intermédiaire du Cnam - Intec). Le DSCG confère le grade de master (bac+5, soit 300 ECTS). Ils peuvent également poursuivre vers un master à l'université ou vers un diplôme supérieur d'école de commerce.

Les étudiants qui souhaitent devenir expert-comptable ou commissaire aux comptes devront continuer encore 3 années afin de préparer le DEC (grade doctorat - bac+8).

► Insertion professionnelle

Avec le DCG, on peut devenir comptable en entreprise, contrôleur de gestion junior, gestionnaire de paie, collaborateur de cabinet d'expertise comptable, des professionnels très recherchés en Polynésie française.

Les lycées de Polynésie française proposant des formations de l'enseignement supérieur

| | | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|
| Lycée du Diadème Pirae Tél : 40 54 26 00 direction@lycpira.education.pf | | | |
| Lycée professionnel de Mahina Tél : 40 50 12 50 direction@lprmahi.education.pf | Lycée Paul Gauguin Tél : 40 54 00 54 direction@lyclpg.ensec.edu.pf | Lycée polyvalent Tiarapu-Nui Tél : 40 54 71 71 direction@lyctara.ensec.edu.pf | Lycée privé La Mennais Tél : 40 47 14 00 diretab@clm.ddec.pf |
| Lycée professionnel de Faa'a Tél : 40 80 32 00 direction@lprfaaa.education.pf | Lycée hôtelier de Tahiti Tél : 40 50 45 50 direction@lychote.ensec.edu.pf | Lycée des îles-sous-le-vent Tél : 40 60 06 30 direction@lycutur.ensec.edu.pf | Lycée privé Don Bosco Tél : 40 54 86 60 diretab@donbosco.ddec.pf |
| Lycée agricole d'Opunohu (Moorea) Tél : 40 56 11 34 lpa.opunohu@educagri.fr | Lycée polyvalent Tuianu Legayic Tél : 40 54 76 50 direction@lycpapa.ensec.edu.pf | Lycée privé St-Joseph Outumaoro - Punaauia Tél : 40 54 13 10 diretab@lpjo.ddec.pf | Lycée privé Samuel Raapoto Tél : 40 50 21 50 dirlsr@epm.edu.pf |

► Admission

Sur concours d'entrée par le biais de procédures communes ou sur examen du dossier pour une admission en première année directement après le bac. Les inscriptions s'effectuent sur la plateforme www.parcoursup.fr. Les formations en grandes écoles ou instituts d'études post-bac sont très convoitées. La sélection à l'entrée y est souvent sévère. Tous les établissements évoqués ci-après sont situés en métropole.

► **Durée des études** Variable de 3 à 5 ans.

Les instituts d'études politiques (IEP) Sciences Po Paris : se référer aux indications données sur www.parcoursup.fr

On dénombre 10 instituts d'études politiques (IEP) en France. Les IEP d'Aix-en-Provence, Lille, Lyon, Rennes, Strasbourg, Saint-Germain-en-Laye et Toulouse recrutent les élèves sur un concours commun. Les IEP de Bordeaux, Grenoble et Paris ont leur propre concours de recrutement. Le premier cycle général et pluridisciplinaire en 3 ans est basé sur une formation intellectuelle fondamentale dans cinq disciplines de sciences sociales (droit, économie, histoire, science politique et sociologie) et intègre une année à l'étranger. En ligne de mire, plus de 200 masters au choix dans les domaines les plus variés : finance, comptabilité, management de projets et d'entreprises, ressources humaines, communication et journalisme, droit, urbanisme, affaires internationales et européennes, etc.

► **IEP du concours commun** : Aix-en-Provence, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg, Toulouse

Ces 7 IEP se sont regroupés autour d'un concours commun qui offre près de 1200 places (plus de 9 000 candidats chaque année). Certains IEP proposent des modalités d'admission alternatives au concours commun, notamment pour accéder à des doubles cursus internationaux.

- Inscriptions sur le portail www.parcoursup.fr du 20 janvier au 11 mars 2021 (accès exclusivement réservé aux bacheliers de 2020-2021).
- Frais d'inscription : 180€, 60€ pour les boursiers de l'année en cours.
- Date des épreuves : 24 avril 2021 (résultats juin 2021).
- Nature des épreuves : questions contemporaines (un sujet à choisir parmi 2 : les thèmes retenus pour la session 2021 sont «Le secret» et «Révolutions»), histoire (analyse de document inspiré de l'épreuve du baccalauréat sur le thème « Puissances et conflits dans le monde depuis 1939) et langues vivantes (anglais, allemand, espagnol ou italien).
- Diplômes préparés : plus de 100 spécialités de masters ainsi que des masters binationaux et des masters bi-disciplinaires.

Les épreuves du concours commun seront délocalisées sur le territoire. Afin d'aider les élèves de terminale à le réussir, trois pôles de préparation sont proposés dans les établissements publics de Polynésie française : le pôle « zone urbaine » au lycée du Diadème, le pôle « Tahiti Iti » aux lycées Tuianu Le Gayic de Papanu et Tiarapu-Nui de Taravao et le pôle « Raromata'i » au lycée des îles sous le vent de Raiatea. Un dispositif d'accompagnement baptisé « Tima'a IEP » est proposé à certains élèves. Frais de scolarité de 0 à 4034€ selon les revenus familiaux.

► IEP de Bordeaux

A Sciences Po Bordeaux, les élèves partent à l'étranger en 2ème année et non en 3ème année comme dans les autres IEP.

- Inscriptions sur le portail www.parcoursup.fr du 22 janvier au 11 mars 2021.
- Frais d'inscription : 120 € (10 € pour les boursiers).
- Date des épreuves : les oraux d'admission en première année, prévus du 26 avril au 07 mai 2021.
- Nature des épreuves :
 - Admissibilité : les compétences des candidats sont évaluées selon leurs notes en français, H-G, LV1, LV2, enseignements de spécialité et philosophie.
 - Admission : le dossier de chaque candidat est étudié (bulletins scolaires, fiche Avenir, copie d'un devoir sur table rédigé et noté en français, philosophie, H-G ou enseignement de spécialité, activités et centres d'intérêts, projet de formation motivé).
- Diplômes préparés : 23 spécialités de masters, 4 masters binationaux et 6 filières intégrées binationales.

► IEP de Grenoble

- Inscriptions sur le portail www.parcoursup.fr du 22 janvier au 12 mars 2021.
- Frais d'inscription : 110 € (25€ pour les boursiers).
- Date des épreuves : le nouveau concours d'entrée sera basé sur l'analyse par un jury du dossier déposé par les candidats dans Parcoursup.
- Modalités d'admission :
 - Admissibilité : examen des bulletins et des résultats aux épreuves du baccalauréat (sans condition sur les enseignements de spécialité suivis au lycée).
 - Admission : examen qualitatif du dossier, des compétences, de l'appétence pour les sciences sociales, d'une « meilleure copie » à télécharger dans Parcoursup (voir guide du.de la candidat.e) et de la motivation et du parcours personnel du.de la candidat.e par un jury composé d'enseignant.e.s de Sciences Po Grenoble.
- Diplômes préparés : 19 spécialités de masters et 4 double-diplômes binationaux.



L'IEP de Saint-Germain-en-Laye, en région parisienne, dernier IEP créé sur le territoire métropolitain, «interlocuteur permanent du vice-rectorat de Polynésie française et du ministère de l'éducation de Polynésie» pour les épreuves délocalisées du concours commun des 7 IEP.

Les grandes écoles, instituts et écoles post-bac

ÉTUDES EN ÉCOLES

Les écoles d'ingénieur

Plus de 150 écoles d'ingénieurs françaises recrutent leurs élèves directement après un bac général, STI2D ou STL sans qu'ils aient à passer par une CPGE. Le premier cycle d'études dure 2 ans. On parle de « prépas intégrées ». Le second cycle s'étale sur 3 ans pour conduire les étudiants vers des diplômes visés à bac + 5 : masters et titres d'ingénieur reconnus par la commission des titres d'ingénieur (CTI). Les spécialités sont nombreuses : aéronautique, chimie, électronique, génie civil, informatique, mécanique, etc. La plupart de ces écoles sont rattachées aux universités, quelques-unes sont privées. L'admission y est prononcée soit sur réussite à un concours (les « concours communs » à plusieurs écoles sont majoritaires), soit sur examen de dossier. Chaque année plus de 12 000 places sont à pourvoir. Les inscriptions s'effectuent sur la plateforme www.parcoursup.fr.



L'INSA de Toulouse

► INSA (7 INSTITUTS NATIONAUX DES SCIENCES APPLIQUÉES)

- Établissements publics.
- Inscriptions sur le portail www.parcoursup.fr pour les élèves de terminale générale (spécialités scientifiques), STI2D et STL.
- Frais d'inscription : 95 € (gratuit pour les boursiers) pour l'ensemble des écoles.
- Procédure de recrutement : examen du dossier scolaire (notes de 1ère et de terminale en dans les spécialités scientifiques, en français et langues vivantes 1 et 2) et entretien de motivation (pour les bacheliers généraux les mieux classés - obligatoire pour les bacheliers technologiques). Les entretiens se déroulent entre le 28 avril et le 05 mai 2021, selon les établissements. Plus de 2100 places offertes chaque année. Les résultats sont publiés sur le portail national Parcoursup.
- 7 INSA accréditées par la CTI : Hauts de France, Centre Val de Loire (campus Blois et Bourges), Lyon, Rennes, Rouen-Normandie, Strasbourg, Toulouse. 6 écoles partenaires (ENSIL-ENSCI Limoges, ISIS Castres, ENSISA Mulhouse, ENSCMu Mulhouse, ESITech Rouen, Sup'ENR Perpignan). 1 INSA internationale : l'INSA Euro-Méditerranée (Maroc).
- Spécialités préparées : Plus de 76 spécialités (génie électrique, mécanique et énergétique, industriel, biosciences, maîtrise des risques industriels, paysagiste-concepteur etc.) et une grande ouverture à l'international (programmes européens, échanges, accords bilatéraux avec des universités étrangères, double-diplômes, UEMF). Plus d'info sur www.groupe-insa.fr.
Les élèves candidats devraient être convoqués à un entretien délocalisé dans un établissement de Tahiti.

► GEIPI-Polytech (15 Instituts Polytech et 19 autres écoles d'ingénieurs)

- Établissements publics.
- Inscriptions sur le portail www.parcoursup.fr pour les élèves de terminale générale (spécialités scientifiques), STI2D et STL.
- Frais d'inscription : 60 € (gratuit pour les boursiers).
- Procédure de recrutement : examen du dossier scolaire (moyennes de 1re et terminale en Maths et Physique-Chimie, notes obtenues au Bac de français et moyennes d'anglais de terminale), puis entretien ou épreuves écrites. L'entretien de motivation (du 20 avril au 12 mai 2021) est réservé aux meilleurs dossiers. Épreuves écrites pour tous les autres candidats (bac généraux) : mathématiques et physique-chimie ou SI, NSI, SVT. 3 538 places offertes pour les bacheliers généraux et 218 places pour les bacheliers STI2D-STL en 2021.
- Date des épreuves écrites : vendredi 30 avril 2021.
- Nature des épreuves : Mathématiques et Physique-Chimie.
- 34 écoles concernées délivrant des diplômes accrédités par la CTI : les 15 instituts Polytech (Angers, Annecy-Chambéry, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Nantes, Nice-Sophia, Orléans, Paris-Saclay, Paris UPMC Sorbonne et Tours) + AGROSUP et ESIREM Dijon, EEIGM Nancy, ENIB Brest, ENIM Metz, ENISE et Télécom Saint-Étienne, ENSGSI Nancy, ENIBS Lorient-Vannes, ENSIM et ESGT Le Mans, ESIREM Dijon, ESIROI La Réunion, Grenoble INP, IMT Lille, INP-ENIT Tarbes, ISAT Nevers, ISEL Le Havre, ISTY Mantes-Vélizy, Sup Galilée Paris). Seules 16 écoles accueillent des bacheliers STI2D et STL.
- Spécialités préparées : acoustique, agro-alimentaire, aménagement, automobile, biologie, biomédical, électronique, électrotechnique, énergies renouvelables, génie civil, BTP, génie industriel, géologie, hydrologie, informatique, innovation, logistique, matériaux, mathématiques/modélisation, mécanique, mécatronique, santé, etc.
Pour plus de renseignements : concours@geipi-polytech.org, www.ingenieur-eni.fr

► ENI (4 Écoles Nationales d'Ingénieur)

- Établissements publics.
- Inscriptions sur le portail www.parcoursup.fr pour les élèves de terminale générale (spécialités scientifiques) et STI2D.
- Frais d'inscription : 60 € (gratuit pour les boursiers).
- Procédure de recrutement : procédure de recrutement GEIPI-Polytech détaillée ci-dessus. Environ 500 places offertes en 2020.
- 4 écoles d'ingénieurs délivrant des diplômes accrédités par la CTI : ENIB (Brest), ENIM (Metz), ENISE (Saint-Étienne), ENIT (Tarbes).
- Spécialités préparées : génie mécanique, génie industriel, génie civil, électronique, informatique, mécatronique.
Possibilité de passer les entretiens de motivation par visioconférence ou Skype (voir sur www.ingenieur-eni.fr).

► UT (3 Écoles Nationales d'Ingénieur)

- Établissements publics.
- Inscriptions sur le portail www.parcoursup.fr pour les élèves de terminale générale (spécialités scientifiques) et STI2D.
- Frais d'inscription : 95€ pour les 3 écoles (gratuit pour les boursiers).
- Procédure de recrutement : étude du dossier scolaire (notes et classements en première et terminale, notes obtenues au Bac de français, avis de l'établissement d'origine) et entretien de motivation (entretien de groupe). Deux rentrées possibles en septembre et en février (dans ce cas inscriptions sur <https://3ut-admissions.fr>). Plus de 900 places offertes chaque année.
- Ouverture aux différentes séries de bac : si les UT de Compiègne et de Troyes ne recrutent que des bacheliers généraux, l'UT de Belfort-Montbéliard est également ouverte aux bacheliers STI2D (rentrée de septembre exclusivement).
- 3 écoles publiques concernées délivrant des diplômes habilités par la CTI : UTC (Compiègne), UTBM (Montbéliard) et UTT (Troyes).
- Spécialités préparées : génie biologique, génie informatique, génie des systèmes urbains, génie des procédés, ingénierie mécanique, etc.
Plus de renseignements sur www.3ut-admission.utc.fr. E-mails : service.admission@utc.fr / service.admission@utt.fr / service.admission@utbm.fr

► Concours Puissance Alpha (fusion des anciens concours Alpha et Puissance 11).

- Établissements privés.
 - Inscriptions sur le portail www.parcoursup.fr pour les élèves de terminale générale (spécialités scientifiques), STI2D et STL.
 - Frais d'inscription : 90€ (gratuit pour les boursiers).
 - Procédure de recrutement : étude du dossier scolaire pour 60% de la note finale (fiche Avenir, ensemble des notes de première et terminale) et entretien oral (bacheliers STI2D ou STL seulement) ou seconde étude du dossier scolaire (bacheliers généraux avec spécialités scientifiques pour 40% de la note finale. Plus de 4000 places offertes chaque année (environ 85% d'entre elles sont réservées aux bacheliers généraux).
 - Date des épreuves : le 24 avril 2021 pour les écrits et du 16 au 30 avril 2021 pour les oraux.
 - 15 écoles privées hors contrat* délivrant des diplômes accrédités par la CTI sur 27 campus*.
 - Plus de 50 domaines de spécialisations dont les technologies du numérique, agroenvironnement, cosmétique et pharmaceutique.
Les élèves hors métropole peuvent être dispensés des épreuves écrites dès lors qu'ils en formulent la demande (onglet prévu sur Parcoursup).
- Il existe deux autres concours communs d'écoles privées : www.concours-avance.fr et www.concoursavenir.fr.

Les écoles supérieures de management

De nombreux bacheliers intègrent une école de commerce et de management directement après le bac pour 3, 4 ou 5 années d'études afin de préparer un Bachelor (BBA, BIB...) ou un diplôme de grade master en 5 ans (MBA, master spécialisé...). Les frais de scolarité sont en général élevés. Les écoles organisent leur recrutement sur concours communs. Les inscriptions s'effectuent sur la plateforme www.parcoursup.fr. Vous trouverez ici présentés les principaux concours : Accès, Sésame, Team, Pass.

► Concours Accès (2430 places offertes pour la rentrée 2021)

- Inscriptions sur le portail www.parcoursup.fr
- Frais d'inscription : 190€ quel que soit le nombre d'écoles présenté (réduction de 50% pour les boursiers).
- Date des épreuves : écrits le 08 avril 2021 en ligne et en distanciel. Oraux entre le 19 et le 30 avril 2021 (résultats à partir du 27 mai 2021 sur Parcoursup).
- Nature des épreuves : synthèse écrite de textes, épreuve écrite de raisonnement logique et mathématiques, épreuve écrite d'ouverture culturelle et QCM d'anglais (les coefficients des épreuves diffèrent d'une école à l'autre).
- 3 écoles concernées*, membres de la conférence des grandes écoles (CGE), réparties sur 10 campus.
- Diplômes préparés : programmes Grande École (grade master), Masters spécialisés (MSc).
Pour les candidats résidant hors de France métropolitaine, un recrutement sur dossier est proposé par chaque école et les oraux sont proposés à distance. Pour plus de renseignements : contact@concours-acces.com et contact@concours-acces.com.

► Concours Sésame (plus de 5000 places offertes pour la rentrée 2021)

- Inscriptions sur le portail www.parcoursup.fr
- Frais d'inscription : 150€ l'inscription + 30 € par programme choisi (réduction de 50% pour les boursiers).
- Date des épreuves : écrits le 07 avril 2021, oraux entre le 17 avril et le 6 mai 2021 (résultats le 27 mai 2021 sur Parcoursup).
- Nature des épreuves :
 - Épreuves écrites d'admissibilité : QCM de langues en 80 questions (2 LV obligatoires dont l'anglais), QCM de «raisonnement et compétences», QCM «d'analyse documentaire et de connaissance des enjeux Contemporains» et QCM «enjeux contemporains».
 - Épreuves orales d'admission : entretien individuel de motivation, éventuellement complété par un oral de langue selon l'école.
- 14 écoles concernées*, membres de la conférence des grandes écoles (CGE), réparties sur 30 campus.
- Diplômes préparés : 8 programmes BBA en 4 ans (visés niveau master 1), 9 programmes Grande école (grade master), etc.
Les candidats passeront les épreuves écrites digitalisées depuis leur domicile sur leur propre ordinateur (surveillance à distance). Les oraux sont organisés à distance via Skype. Pour plus de renseignements : www.concours-sesame.net et info@concours-sesame.net.

► Concours Pass (1200 places offertes pour la rentrée 2021)

- Inscriptions sur le portail www.parcoursup.fr
- Frais d'inscription : 100€ quel que soit le nombre d'écoles (réduction de 50% pour les boursiers).
- Dates des épreuves : du 10 avril au 7 mai 2021 (plusieurs dates seront proposées au choix du candidat), résultats le 19 mai 2020 sur Parcoursup.
- Nature des épreuves : analyse du dossier de candidature sur Parcoursup + oral de savoir-être et de motivations de 20 à 25 minutes spécifique à chaque école.
- 2 écoles concernées*, membres de la conférence des grandes écoles (CGE), réparties sur 6 campus en France et à l'étranger
- Diplômes préparés : Bachelors in Business Administration (BBA) en 4 ans (visés niveau master 1), MBA, MSc.
L'oral d'admission peut se dérouler à distance via Skype. Les candidats à ce concours doivent télécharger une application <https://emage-me.com/> pour s'y préparer avant la fin janvier. Plus de renseignements : www.concours-pass.com et www.concours-pass.com/contacts.

► Concours Passerelle Bachelor (665 places offertes pour la rentrée 2021)

- Inscriptions sur le portail www.parcoursup.fr
- Frais d'inscription : 60€ quel que soit le nombre d'écoles (gratuit pour les boursiers).
- Dates des épreuves : du 12 au 07 mai 2021 (plusieurs dates seront proposées au choix du candidat), résultats le 19 mai 2020 sur Parcoursup.
- Nature des épreuves : étude du dossier scolaire (moyennes trimestrielles de français de 1ère, d'anglais de terminale et d'une spécialité au choix de terminale) + épreuves orales (oral d'anglais + entretien individuel de motivation).
- 5 écoles concernées*, membres de la conférence des grandes écoles (CGE), réparties sur 6 campus en France et à l'étranger.
- Diplômes préparés : Bachelors in Business Administration (BBA) en 3 ans (visés niveau Licence).
Pour plus de renseignements : bachelor.passerelle-esc.com

► Concours Ericome Bachelor (970 places offertes pour la rentrée 2021)

- Inscriptions sur le portail www.parcoursup.fr
- Frais d'inscription : 105€ quel que soit le nombre d'écoles (30€ pour les boursiers).
- Dates des épreuves : du 14 au 28 avril 2021 (écrits), du 16 au 30 avril 2021 (oraux).
- Nature des épreuves : étude du dossier scolaire + Test Tage sous la forme d'un QCM en 40 questions mesurant les aptitudes verbales, les aptitudes à la résolution de problèmes et au raisonnement logique des candidats + oral d'anglais de 20 mn + entretien de «découverte» de 20 à 30 mn destiné à apprécier la manière dont le candidat s'exprime, prend la parole et entre dans l'échange.
- 3 écoles concernées*, membres de la conférence des grandes écoles (CGE), réparties sur 12 campus en France et à l'étranger.
Pour plus de renseignements : www.ericome.org

► Il existe plus de 150 autres formations de commerce et management publiques et privées que vous retrouverez sur la plateforme Parcoursup.

*Les écoles sur lesquelles débouchent ces concours vous ont été communiquées par le CIO au mois de décembre.

ÉTUDES EN ÉCOLES

De nombreuses autres écoles post-bac proposent des formations dans les domaines les plus variés : architecture, arts, santé, social, sport, armée... On y accède sur examen de dossier, entretiens de motivations ou sur concours. Elles mènent à des diplômes de niveau bac à bac+5. Les inscriptions s'effectuent la plupart du temps sur la plateforme www.parcoursup.fr.

Les écoles d'architecture

En France, 20 écoles publiques préparent au diplôme d'État d'architecte (6 en Ile-de-France et 14 en région) : Paris-Belleville, Paris-Malaquais, Marne-La Vallée, Paris-Val de Seine, Versailles, Paris-La Villette, Bordeaux, Bretagne, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Nantes, Normandie, Saint-Etienne, Strasbourg, Toulouse. A cette liste, s'ajoutent une école privée (ESA Paris) et une école d'ingénieur publique (INSA Strasbourg). Des études d'une durée moyenne de 5 à 6 ans. Quelques écoles proposent un double-cursus en 7 ans d'architecte-ingénieur en génie civil très intéressant, notamment pour les étudiants qui souhaitent travailler à l'étranger à la fin de leurs études...

► Admission

Les demandes d'admission en écoles d'architecture s'effectuent à partir de la plateforme www.parcoursup.fr.

Selection : Examen du dossier scolaire et entretien de motivation avec un jury. Tous les bacheliers peuvent se porter candidats.

► Organisation des études

10 semestres (schéma LMD).

30 ECTS par semestre à acquérir (DE = 300 crédits). Alternance de cours magistraux et d'ateliers encadrés.

Double cursus Ingénieur-Architecte (12 écoles ont signé des partenariats avec des écoles d'ingénieurs). Vous trouverez les écoles concernées sur : <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Architecture/Formations-Recherche-Metiers/Les-Formations-d-architecte-et-de-paysagiste/Les-cursus-et-les-diplomes/Les-specialisations-en-architecture/Double-cursus-architecte-ingenieur>

► Programme

Les écoles d'art et des beaux-arts

Les écoles d'arts plastiques, arts graphiques et arts appliqués préparent à différents diplômes de bac+2 à bac +5. On y accède souvent sur concours et/ou après une mise à niveau. Pour ceux qui souhaitent devenir designer, architecte d'intérieur, infographiste, photographe, artiste...



École nationale supérieure des beaux-arts de Paris (ENSBA)

► ENSAD, ENSBA, ENSCI

Ces 3 grandes écoles proposent des cursus en 5 ans après le bac. Les diplômes délivrés sont nationaux et s'intègrent au schéma européen des grades LMD. Les admissions sont prononcées après la réussite d'un concours comportant des épreuves d'admissibilité (examen du dossier scolaire ou d'un dossier de travaux artistiques personnel) et d'admission (épreuves de dessin, épreuves de réflexion, de culture et d'analyse, entretien avec le jury...). Leur attrait les rend très sélectives. Chacune a son concours d'entrée, ouvert

aux bacheliers toutes séries. Les faibles taux de réussite incitent nombre de candidats à suivre une année préparatoire aux écoles d'art.

- **L'ENSAD (École nationale supérieure des arts décoratifs)**, dite «les Arts Déco», est l'une des écoles les plus cotées. Elle forme des vidéastes, des designers, des scénographes, des stylistes, des architectes d'intérieur, des créateurs multimédias... 10 spécialisations sont proposées, regroupées au sein de pôles. Elle délivre un diplôme de grade master (bac+5). Inscriptions sur le portail www.parcoursup.fr. Plus d'informations sur : www.ensad.fr.

La formation d'architecte allie des enseignements propres à la discipline architecturale (le projet architectural et urbain, l'histoire et la théorie de l'architecture et de la ville, la représentation de l'espace) à des savoirs issus d'autres disciplines (les arts, la sociologie, l'histoire, les sciences et techniques, l'urbanisme, le paysage, l'informatique, les langues vivantes).



ENSA Paris -Malaquais

► Diplômes préparés

DEEA (diplôme d'études en architecture : premier cycle niveau licence), DEA (diplôme d'État d'architecte : diplôme de niveau Master, suite logique du DEEA), Maîtrise HMONP (habilitation à l'exercice de la maîtrise d'oeuvre en son nom propre) : formation en 1 an, accessible aux titulaires d'un DEA), DSA (diplôme de spécialisation et d'approfondissement en architecture en 1 ou 2 ans offrant 4 mentions spécialisées : projet urbain, maîtrise d'ouvrage, risques majeurs, patrimoine), Doctorat en architecture : ce diplôme de niveau bac+8 donne lieu à une thèse et permet aux étudiants de se spécialiser dans un domaine spécifique.

► Débouchés professionnels

Architecte-urbaniste, architecte-conseil, architecte des monuments historiques, architecte d'intérieur, architecte paysagiste, etc.

► Le DN MADE en lycées ou en écoles supérieures d'arts appliqués

Le DN MADE (diplôme national des métiers d'art et du design, grade licence - 180 ECTS) a pour but l'acquisition de connaissances et de compétences professionnelles dans les différents champs des métiers d'art et du design. En 3 ans, le cursus prévoit une spécialisation progressive et une individualisation du parcours.

Tous les bacheliers (généralistes, technologiques ou professionnels) peuvent postuler. Le DNMADE couvre 15 mentions : animation, espace, événement, graphisme, innovation sociale, instrument, livre, matériaux, mode, numérique, objet, ornement, patrimoine, spectacle et textile.

L'obtention de ce diplôme permet des poursuites d'étude dans l'enseignement supérieur, en intégrant

un master (2 ans supplémentaires) ou un DSAA (diplôme supérieur des arts appliqués) de même spécialité. Il est également possible de rejoindre une école des beaux-arts pour préparer un DNSEP (diplôme national supérieur d'expression plastique).

Les demandes d'admission s'effectuent à partir de la plateforme www.parcoursup.fr. Sélection sur dossier scolaire et lettre de motivation, puis, selon les établissements, dossier artistique, épreuves et/ou entretien de motivation. Avoir suivi l'option art en terminale est un atout. Il est également important d'avoir obtenu au lycée de bons résultats scolaires (notamment au bac de français) et de bonnes appréciations.

Dès la rentrée 2021, il sera possible de préparer au lycée S. Raapoto un DN MADE Design de mode stylisme, mineure textile et matériau.



Le lycée S. Raapoto

► Les écoles des beaux-arts

Diplôme national d'art (DNA), diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP), une quarantaine d'écoles supérieures d'art, appelées écoles des beaux-arts, proposent des formations artistiques en 3 à 5 ans. Publiques et réputées, elles attirent nombre de bacheliers, d'où une forte sélection à l'entrée.

Pour quelques unes d'entre elles, les demandes d'admission s'effectuent à partir de la plateforme www.parcoursup.fr. Elles recrutent toutes sur concours propre à chacune d'elles. Généralement, quatre épreuves sont imposées : culture générale, épreuve plastique, langue étrangère et entretien avec un jury (avec présentation d'un dossier de travaux artistiques personnels). Il est recommandé de passer 2 ou 3 concours pour augmenter ses chances d'admission.

Les écoles médicales et paramédicales en Polynésie française

Si vous souhaitez devenir sage-femme, infirmier(ère), aide-soignant(e), il existe deux écoles spécialisées dans le secteur santé/paramédical en Polynésie française.

► L'école des sages-femmes de Papeete

• Les études de maïeutique

Pour être admis dans les études de maïeutique d'une durée de 4 ans, il est désormais nécessaire de valider préalablement soit une L1 de Sciences de la vie avec l'option «accès santé» (parcours L.AS) à l'UPF, soit un parcours spécifique «accès santé» avec une option d'une autre discipline (parcours PASS) dans une université de métropole. Le diplôme d'État (DE) de sage-femme est un diplôme de grade master (schéma LMD).

Ouverte en 1986, l'École de sages-femmes de Papeete a été agréée par le Ministère d'État de la Santé. Les conditions d'admission, le programme et la durée de la formation sont conformes aux dispositions réglementaires qui régissent les écoles métropolitaines. Les frais annuels d'inscription sont ceux de l'université.

► L'institut de formation des professions de santé Mathilde Frébault (IFPS-MF) de Papeete

L'institut de formation des professions de santé dispense 2 formations initiales :

- La formation préparant au diplôme d'État d'infirmier (3 ans - 420h00 - grade licence - 180 ECTS)
- La formation préparant au diplôme d'Aide-soignant territorial

Pour la rentrée 2021, tout élève qui souhaite rejoindre un Institut de Formation en Soins Infirmier en métropole (IFSI) doit faire acte de candidature sur la plateforme www.parcoursup.fr.

Pour l'IFPS-MS de Papeete, se renseigner auprès de l'établissement.

• La formation initiale au Centre Hospitalier de la Polynésie française

Les étudiants sont formés par compagnonnage auprès de sages-femmes et de patientes polynésiennes. La maternité Andréa De Balman est un outil pédagogique avec ses 16 000 actes prénataux et ses 1800 accouchements annuels réalisés par des sages-femmes. Les étudiants font partie intégrante des équipes et réalisent entre 130 et 200 accouchements au terme de leur cursus notamment grâce à leur stage interne de 4 mois en salle de naissance et en unité de grossesses à haut risque. Des professeurs universitaires venus de la métropole assurent chaque année des missions d'enseignement dans les disciplines fondamentales que sont l'obstétrique, la gynécologie, la néonatalogie et la génétique médicale.



École de sages-femmes de Polynésie française
CHPF - UER de médecine de Tours
Tél. 40.50.32.99

IFPS-MF
Avenue Georges Clémenceau Mamao
B.P. 198498713 Papeete
Tél. 40 50 82 99
Email : secretariat.ifps@sante.gov.pf

Infirmier(ère)

- Diplôme et formation

Le diplôme d'État (DE) d'infirmier est un diplôme de grade licence (schéma LMD). La formation dure 3 ans. Elle est assurée pour moitié par l'université de la Polynésie française et pour moitié par l'institut de formation des professions de santé Mathilde Frébault. Elle combine des enseignements théoriques, pratiques et des travaux dirigés complétés par des stages en milieu hospitalier et extra-hospitalier. Le programme de formation est régi par l'arrêté du 31.07.2009 modifié relatif au diplôme d'État d'infirmier (disponible sur www.legifrance.fr).

- Critères généraux d'examen des vœux pour l'admission en formation :

- Notes de 1ère et de terminale (particulièrement français, LV, maths et, selon la série du bac SVT, SPC, SES, STSS, biologie et de physiopathologie, biochimie).
- Résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat : français (écrit et oral), et, selon la série du baccalauréat, activités interdisciplinaires et projet technologique.
- Appréciations des professeurs de lycée sur les bulletins + fiche avenir + Curriculum vitae.
- Capacité du candidat à expliciter sa démarche d'orientation sur le projet de formation motivé et retracer, le cas échéant, les expériences pratiques en lien avec le métier d'infirmier.

- Aide financières

Le gouvernement de la Polynésie française peut proposer aux étudiants en soins infirmiers à partir de la 2ème année une bourse de formation.

Les écoles du secteur social en métropole

Inscription sur www.parcoursup.fr

Les étudiants intéressés par une formation en IRTS doivent désormais faire acte de candidature sur la plateforme. Les IRTS forment en 3 années les étudiants aux professions d'assistant(e) social(e), éducateur(trice) spécialisé(e) ou éducateur(trice) de jeunes enfants. Il existe aussi, en métropole, un BUT « carrières sociales » avec 3 options : animation sociale et socio-culturelle, service social, éducation spécialisée.

Direction des solidarités, de la famille et de l'égalité, Avenue du Prince Hinoï - BP 1707 - Papeete - Tél. : 40 46 58 75 - 40 46 58 98 - Email : formation.afs@solidaritee.gouv.pf

L'école de commerce de Tahiti (ECT) - CCISM

L'école de commerce de Tahiti propose un parcours individualisé sur 3 années avec près de 1600 heures d'enseignement hors périodes de stage.

Enseignements : marketing négociation vente, comptabilité gestion, sciences économiques sociales et juridiques, cultures et langues, méthodes et outils, pédagogie de l'expérience.

Quatre périodes de stage. Stage d'expatriation : 2 mois en pays anglophone, hispanique ou asiatique. Stages opérationnels : 2 x 3 mois en local ou à l'étranger (janvier à mars / juillet à septembre). Stage filière : 5 mois en local ou à l'étranger (mars à juillet).

Délivrance d'un titre RNCP Attaché commercial reconnu par l'État de niveau 3 (bac+2) et d'un titre RNCP Responsable de développement commercial reconnu par l'État de niveau 2 (bac+3).

ECT - CCISM - 41 rue du Docteur Cassiau - BP 118 - Papeete - Tél. : 40 54 88 89 - Horaires : Du lundi au jeudi : 7h30 à 16h - vendredi : 7h30 à 15h

Les écoles militaires

L'Armée recrute dans tous les domaines (militaires, emplois administratifs, techniques et civils) à des niveaux de qualification différents. Certaines écoles de l'Armée de Terre, de l'Armée de l'Air, de la Marine Nationale et la Gendarmerie Nationale sont accessibles sur concours (tests de culture générale, psychologiques et physiques) sans le bac, mais le plus souvent après un baccalauréat, un bac+2...

Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) : 40 46 32 47

Un guichet unique regroupant les 3 armées (Terre, Air et Marine Nationale)

Camp d'ARUE face au stade des tamarii volontaires et juste avant l'entrée de la caserne LCL BROCHE (RIMAP-PF et RSMA)

Les formations de la jeunesse et des sports

BAPAAAT (niveau CAP), BPJEPS (niveau bac), DEJEPS (niveau bac+2) et DESJEPS (niveau bac+3) : ces diplômes du ministère des Sports mènent, selon leur niveau, aux métiers de l'animation ou de l'encadrement du sport.

Les formations qui y préparent sont courtes (autour d'un an le plus souvent) et très axées sur la pratique, alternant pour moitié formation théorique et mise en pratique sur le terrain. La plupart d'entre elles ciblent une discipline en particulier, voire un groupe de disciplines proches. Si aucun diplôme scolaire n'est demandé à l'entrée, le niveau sportif du candidat et souvent son expérience dans l'animation sont déterminants. Un niveau bac est toutefois souvent conseillé pour suivre certaines matières théoriques. Téléchargez le calendrier 2021 des formations proposées par la DJS sur : www.service-public.pf

Direction de la jeunesse et des sports de Polynésie française - Tél. : 40 50 18 88 - Email : secretariat@jeunesse.gouv.pf (Centre de formation de Pirae : 40.43.86.46)

Le CNAM et le CNED

Le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) et le Centre national d'enseignement à distance (CNED) proposent également aux futurs bacheliers un certain nombre de formations dans divers domaines (coordonnées du CNAM et du CNED de Polynésie française en page 29).

Aide-soignant(e)

- Diplôme et formation

Le diplôme d'aide-soignant territorial est un diplôme de niveau V (CAP-BEP). La formation dure 41 semaines à raison de 35 heures par semaine et 7 semaines de vacances. Elle est basée sur un enseignement théorique et clinique, complété par des stages en milieu professionnel public ou privé.

- Épreuves du concours (titulaires du BEP CSS ou Bac ST2S ou BacPRO ASSP)
Concours ouvert en 2020 (contacter l'IFPS pour les dates)

Épreuve d'admissibilité : épreuve écrite de 2h00, notée sur 20 points, comportant l'étude d'un texte de culture générale relatif à l'actualité d'ordre sanitaire et social, suivie d'une épreuve de 10 questions dans le domaine de la biologie humaine, des opérations numériques de base et des exercices de mathématiques de conversion. Pour être admissible et être autorisé à se présenter à l'épreuve d'admission, le candidat doit obtenir au moins 10/20 à l'épreuve.

Épreuve d'admission : entretien devant un jury de 2 personnes sur un thème sanitaire et social d'une durée de 30 minutes : 10 minutes de préparation et 20 minutes d'entretien, noté sur 10 points. A l'issue des épreuves, un classement est établi qui comprend une liste principale et une liste complémentaire.

- Aide financières

Le gouvernement de la Polynésie française peut proposer aux élèves aide-soignants durant leur formation une bourse de formation.

Où et comment se former hors de France ?

► Dans le cadre d'un programme d'échange

La Direction Générale de l'Éducation et des Enseignements (DGEE) ainsi que l'Université de la Polynésie Française (UPF) sont dotées d'une structure chargée de mener des actions de coopération internationale avec l'instauration de programmes d'échanges d'étudiants.

- DGEE : www.education.pf/index.php/category/europe-international/actualite-inter/
- UPF : www.upf.pf/fr/content/international

► Partir en individuel

Si vous choisissez de partir seul, dans ce cas, il vous faudra :

- **Effectuer des recherches sur Internet.** Vous trouverez, en outre, sur le site France Diplomatie un ensemble de fiches d'informations (nommé « Base Curie ») présentant le fonctionnement des systèmes d'enseignement supérieur des différents pays du monde (<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/venir-en-france/etudier-en-france/veille-sur-les-systemes-d-enseignement-superieur-dans-le-monde-base-curie/article/veille-sur-les-systemes-d-enseignement-superieur-dans-le-monde-base-curie>).
- **Vous assurer que les diplômes étrangers que vous projetez de préparer bénéficient d'une reconnaissance en France** (poursuite d'études éventuelles en Polynésie ou en métropole, concours et insertion professionnelle/professions réglementées). Vous trouverez à ce sujet toutes les informations utiles sur le site du CIEP, ENIC-NARIC : www.ciep.fr/enic-naric-page/reconnaissance-diplome-etranger-documents-delivres.
- **Passer un examen de niveau en langue**, exigé dans de nombreux établissements anglophones (le TOEFL «Test Of English as a Foreign Language» et l'IELTS «International English Language Testing System»).
- **Vous renseigner des formalités de visa** auprès de l'ambassade ou du consulat du pays étranger.
- **Vous préoccuper de votre couverture sociale, du logement et des moyens de financement de vos études.**
- **Anticiper votre retour.**

► Les aides pour étudier ou faire un stage à l'étranger

Vous souhaitez développer des connaissances professionnelles, vous avez un projet de formation dans des domaines qui correspondent aux besoins du pays, vous souhaitez faire un stage ? Vous pouvez sous certaines conditions, bénéficier de bourses d'allocations d'études, de bourses majorées ou de bourses ERASMUS+. Contactez le **pôle des relations européennes, internationales et à la coopération de la DGEE (PREIC)** - Tél. : 40 46 28 00. Vous trouverez également en pages 25 et 26 de ce guide des informations sur le tableau des bourses.

► Bourses néo-zélandaises et australiennes

Les gouvernements de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie accordent des bourses de formation professionnelles selon des critères de sélection précis et notamment sur la base d'un projet professionnel en adéquation avec les secteurs économiques prioritaires en Polynésie française. Ces bourses couvrent les frais d'installation, le billet d'avion, les soins médicaux et une allocation de séjour.

• **Bourses néo-zélandaises de formations professionnelles «NZAIID»**
Retrait des dossiers de candidature de mi-novembre à fin mars, sélection des candidats courant du mois avril, départ à partir du mois d'octobre.

• **Bourses australiennes de formations universitaires «AusAID»**
Retrait des dossiers de candidature de décembre à février, sélection des candidats courant du mois de mai, départ à partir du mois de juillet.

► Conseils

N'hésitez pas à parler de votre projet à vos professeurs principaux, vos professeurs de langues et au psychologue du lycée.



► Se préparer aux tests de langues

- **GREPFOC**
Tél. : 40 50 06 40
Email : contact@grepfoc.pf
- **Tahiti English School**
Tél. : 89 72 24 80
- **Doceo formation**
Tél. : 40 50 36 66
- **Les Cours Benoit**
Tél. : 87 25 55 14

► A lire

Des revues sont disponibles au CDI de votre lycée et au CIO (dossiers de l'Onisep «Étudier à l'étranger» - vignette ci-dessus).

► Sur le Web

Études à l'étranger et reconnaissance des diplômes

- www.diplomatie.gouv.fr
- www.ciep.fr/enic-naric-france
- www.upf.pf

Informations sur les bourses et demandes de bourses

- www.education.pf/index.php/bourse-et-allocation/
- boursesup.education.pf

Étudier en Nouvelle-Zélande

- www.mfat.govt.nz
- www.studyinnewzealand.govt.nz

Étudier en Australie

- australianconsulatenoumea.embassy.gov.au
- www.studyinaustralia.gov.au

Étudier au États-Unis

- fr.usembassy.gov/fr
- www.usa.gov/study-in-us

Étudier au Canada

- www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/etudier-canada.html

| AIDES | CONDITIONS A REMPLIR |
|---------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| BOURSES D'ETAT SUR CRITERES SOCIAUX | Nationalité : Française Diplôme : Baccalauréat Age : Avoir – de 28 ans au 1er septembre 2021 Le droit à bourse est calculé en fonction : - des revenus annuels de la famille perçus durant l'année N-2 par rapport à l'année de dépôt de la demande de bourse. - du nombre d'enfants à la charge fiscale de la famille. - de l'éloignement du lieu d'étude. |
| ALLOCATIONS D'ETUDES (BOURSES OU PRET D'ETUDE BONIFIE) | Nationalité : Française Résidence : un an minimum en Polynésie française Age : - de 30 ans au 1er septembre 2021 s'agissant d'une première demande ou d'un rétablissement (étudiant ayant été allocataire et suspendu son allocation durant 1 ou plus d'une année) Revenus : les revenus de la famille et le nombre de « points à charge » obtenu selon la situation familiale sont pris en compte pour le calcul du quotient familial |
| BOURSES MAJOREES* au mérite | Nationalité : Française Résidence : un an minimum en Polynésie Française (étudiants ou parents) Conditions : répondre à la liste des filières prioritaires arrêtée en conseil des ministres ET ne pas être titulaire d'une autre allocation d'études (Pays ou Etat). De plus, les bénéficiaires devront s'engager personnellement par convention à servir en Polynésie Française, dans le domaine correspondant aux études suivies, pendant le double d'année où ils auront perçu la bourse majorée. |
| LOGEMENT EN CITE UNIVERSITAIRE 72 chambres individuelles | Les attributions sont prononcées à partir d'un indice social qui reprend les mêmes éléments (revenu global et points de charges) que les demandes de bourses d'état sur critères sociaux. La priorité est donnée aux étudiants boursiers des îles et de la presqu'île, dont les revenus sont modestes, ainsi qu'aux étudiants méritants. Les chambres sont meublées (bureau, lit, chaise) et équipées d'une salle de bain privée. Les cuisines sont communes. Les étudiants doivent apporter leur vaisselle. |
| CENTRE D'HEBERGEMENT POUR ETUDIANTS (CHE) 466 places disponibles | Les studios sont attribués en fonction d'un nombre de points qu'obtient le demandeur. En cas d'égalité entre les candidats, les logements sont attribués aux candidats dont les quotients journaliers sont les plus faibles. Les studios sont meublés (lit bateau, chaise) et équipés d'une salle de bain privée. Les cuisines sont communes. |
| AIDE AU LOGEMENT ETUDIANT (A.L.E) | Posséder la qualité d'étudiant ou d'élève de l'enseignement supérieur public ou privé sous contrat d'association. Être boursier sur critères sociaux de l'Etat ou de la Polynésie Française. Être locataire d'un logement occupé à titre principal, vide ou meublé. (Fournir toutes les pièces justificatives) |
| AIDES SPECIFIQUES Allocation annuelle | L'étudiant doit au préalable avoir effectué des demandes de bourses (Pays ou Etat) et avoir obtenu une réponse négative. L'étudiant doit être inscrit en formation initiale, être âgé de moins de 35 ans au 1 ^{er} septembre de l'année de formation demandée. Remplir les conditions de diplôme, d'études, de nationalité, prévus par la réglementation relative aux bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux. Prendre rdv avec l'assistante sociale de l'UPF par mail (assistante-sociale@upf.pf) Pour bénéficier de l'allocation annuelle : - L'étudiant en situation d'autonomie avérée - L'étudiant en rupture familiale - L'étudiant en reprise d'étude au-delà de 28ans - L'étudiant du conseil de l'Europe - L'étudiant élevé par un membre de sa famille sans décision judiciaire |
| AIDE PONCTUELLE | L'étudiant doit être inscrit en formation initiale, être âgé de moins de 35ans au 1 ^{er} septembre de l'année de formation supérieure pour laquelle l'aide est demandée. L'aide ponctuelle vient répondre au constat d'une situation sociale grave. Attestée par une évaluation sociale. Prendre rdv avec l'assistante sociale de l'UPF par mail (assistante-sociale@upf.pf) |
| ALLOCATIONS D'ETUDES | Nationalité : Française Résidence : 1 an minimum en Polynésie Française (élèves ou parents) Les revenus de la famille et le nombre de « points de charges » obtenus selon la situation familiale, sont pris en compte pour le calcul du quotient familial. Celui-ci permet de déterminer l'attribution d'une bourse ou d'un prêt d'études bonifié. Les allocations sont accordées pour des études effectuées dans des établissements publics ou privés agréés par le ministre de l'éducation nationale et qui ne sont pas dispensées en Polynésie ou dont l'accès y est contingenté. |
| BOURSES SPORTIVE ENSEIGNEMENT SECONDAIRE | Nationalité : Française Résidence : 1 an minimum en Polynésie Française (élèves ou parents) Age : - de 18ans lors de la première demande Conditions : Être inscrit dans un établissement secondaire et en étude sportive suivi par un club sportif reconnu en Métropole. Les revenus de la famille et le nombre de « points de charge » obtenus selon la situation familiale, sont pris en compte pour le calcul du quotient familial. Attribution : validation par le service des sports de la Polynésie Française et la commission des bourses. |
| BOURSES MAJOREES* Au mérite | Nationalité : Française Résidence : 1 an minimum en Polynésie Française (élèves ou parents) Conditions : répondre à la liste des filières prioritaires arrêtée en conseil des ministres ET ne pas être titulaire d'une autre d'une autre allocation d'études (Pays ou Etat). De plus, les bénéficiaires devront s'engager personnellement par convention à servir en Polynésie Française, dans le domaine correspondant aux études suivies, pendant le double d'année où ils auront perçu la bourse majorée. |
| BOURSES D'ETAT SUR CRITERES SOCIAUX ET/OU LOGEMENT EN CITE UNIVERSITAIRE | Nationalité : Française Diplôme : Baccalauréat Age : Avoir – de 28 ans au 1er septembre 2019 Revenus : Ne dépassant pas selon les cas 29.833F CFP à 409.308F CFP par an (entre 2.486F CFP et 950.776F CFP par mois). La situation personnelle et familiale du candidat détermine l'attribution d'un certain nombre de « points de charge ». La comparaison des « points de charge » accordés à chaque étudiant et les revenus annuels de sa famille conditionne l'attribution de l'aide demandée et le montant de la bourse attribuée. |
| PASSEPORT MOBILITE | État : se renseigner auprès du pôle de la continuité territoriale. Email : passeport-mobilite@polynesie-francaise.pref.gouv.fr Territoire : le dispositif Titi-turu ha'ap'ira'a donne droit, par année scolaire ou universitaire, à la prise en charge à 100 % par la Polynésie française, par les voies et selon les tarifs les plus économiques, des frais de transport aérien pour un voyage aller et retour entre sa résidence en Polynésie française et son établissement d'enseignement en métropole ou à l'étranger. Sont éligibles au dispositif, les étudiants bénéficiant d'une bourse du Pays non majorée et d'une bourse majorée dont le quotient familial est compris entre 0 et 700 F. Pour toute information complémentaire, veuillez adresser un courriel à : bsup@education.pf |
| ALLOCATIONS D'ETUDES (Bourse ou prêt bonifié) Sur critère sociaux | Nationalité : Française Résidence : un an minimum en Polynésie Française (étudiants ou parents) Les revenus de la famille et le nombre de « points de charge » obtenu selon la situation familiale, sont pris en compte pour le calcul du quotient familial. Celui-ci permet de déterminer l'attribution d'une bourse ou d'un prêt bonifié (PEB). |

| A QUI S'ADRESSER ? | PÉRIODES D'INSCRIPTION | MONTANT ET NATURE DE L'AIDE |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Vice rectorat de Polynésie française BP 1632-98713 Papeete Tél : 40 47 84 00 bourses@ac-polynesie.pf monvr.pf | Du 20 janvier au 15 mai 2021 Saisie en ligne du dossier social étudiant sur messservices.etudiant.gouv.fr | Montants 2020/2021 Échelon 0bis : 12 315F CFP Échelon 1 : 20 370F CFP Échelon 2 : 30 680F CFP Échelon 3 : 39 284F CFP Échelon 4 : 47 912F CFP Échelon 5 : 55 012F CFP Échelon 6 : 58 341F CFP Échelon 7 : 67 768F CFP La bourse est versée sur 10 mois (de septembre à juin) mais peut être étalée sur 12 mois à la demande. |
| Direction Générale de l'Éducation et de Enseignement DGEE BP 20673 – 98713 Papeete Tél : 40 47 05 77 www.education.pf | Demande en ligne Du 18 janvier au 21 mars 2021 Procédure d'inscription sur https://boursesup.education.pf/ | Allocation (bourse ou PEB) durant 9 mois (sept. à Mai) Montant mensuel : 40 000F CFP (1 ^{er} cycle ou <4 ^{ème} année) Montant mensuel : 50 000F CFP (2 ^{ème} cycle et plus => à la 4 ^{ème} année) |
| Direction Générale de l'Éducation et des Enseignements BP 20 673 98713 Papeete Tél : 40 47 05 00 - Fax : 40 42 40 39 www.education.pf | De juin à août 2021 La procédure est entièrement dématérialisée et est accessible sur le site de la DGEE (www.education.pf) à la rubrique « bourses et allocations d'études - bourses majorées » | La bourse est versée sur 12 mois (de septembre à août) et son montant mensuel varie de 60 000 FCFP selon le niveau d'étude. |
| Université de la Polynésie française Maison des œuvres universitaires et de la vie étudiante Tél : 40 86 64 69 Tél : 40 80 38 52 Tél : 40 80 38 65 la-mouve@upf.pf | Retrait des dossiers Du 27 janvier au 31 mai 2021 | Attribution du logement : de la rentrée 2021 à juin 2022 Tarif de location mensuel 2021 / Caution et loyer d'un boursier : 22 500F CFP Caution et loyer d'un non boursier : 34 500F CFP La caution se paie à la remise des clefs. Elle sera remboursée au départ de l'étudiant s'il n'y a pas de dégradations. |
| Office Polynésien de l'Habitat Rue Afareri Pirae BP 1705 – 98713 Papeete Tél : 40 46 36 36 Fax : 40 46 36 99 Mail: dg@oph.pf | Période de retrait et de dépôt des dossiers du 27 janvier au 28 mai 2021 | - CHE de Outumaoro (Punaauia) : 195 logements + 2 PMR (tous les logements sauf les logements PMR sont en colocation), soit un total de 192 places disponibles. - CHE de Paraita (Papeete) : 63 logements (dont 11 en colocation), soit un total de 74 places disponibles et réservées en priorité aux étudiants en BTS, à l'ISEPP, en classes préparatoires et au Centre des métiers d'arts. |
| Pôle de continuité territoriale BP 115-98 713 Papeete Tél : 40 46 84 15 ou 40 46 84 17 ou 40 46 84 18 | Dossier à télécharger sur le site du Haut-commissariat de la République Française www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr Jusqu'au 13/11/2021 | Montant de l'aide Le montant mensuel de l'A.L.E ne peut excéder celui du loyer hors charges effectivement payé. Tranche A (boursier d'État classés aux taux 0,0bis, 1et2) 10 000F CFP Tranche B (boursier d'État classés aux taux 3 et 4) 20 000F CFP Tranche C (boursier d'État classés aux taux 5, 6 et 7) 30 000F CFP |
| Université de la Polynésie française Maison des œuvres universitaires et de la vie étudiante Tél : 40 86 6469 Tél : 40 80 3852 Tél : 40 80 3865 Mail : la-mouve@upf.pf | De juillet à décembre 2021 D'août 2021 à Mai 2021 | L'allocation annuelle correspond à l'un des échelons des bourses sur critères sociaux L'aide peut être versée durant toute l'année universitaire en 10 mensualités (sept-juin) L'allocation annuelle équivaut à un droit à bourse. Elle donne droit à l'exonération des droits de scolarité à l'université. Elle est versée selon l'assiduité de l'étudiant. Déterminés par la commission qui examine les demandes d'aides ponctuelles |
| Direction générale de l'éducation et des enseignements BP 20 673 98713 Papeete Tél : 40 47 05 00 Fax : 40 42 40 39 www.education.pf | Demande en ligne Du 18 janvier au 21 mars 2021 Procédure d'inscription sur https://boursesup.education.pf/ | Allocation (bourse ou PEB) durant 12 mois (sept à août) Montant mensuel : 59 666F CFP (1 ^{er} cycle ou < 4 ^{ème} année) Pour les boursiers : prime de 1er équipement de 29 832F CFP (1ère demande et 1ère année d'étude en Métropole) Pour les PEB : prêt remboursable à la fin des études. Les intérêts sont pris en charge par la Polynésie Française pendant la durée des études, somme de 1ère installation de 145 000F CFP Déduction de 90 000 FCP sur le montant du prêt à rembourser (PEB DOUBLE) Bourse versé sur 12 mois (sept à août) Montant mensuel : 59 666F CFP Prestations annexes prise en charge : Prime de 1 ^{er} équipement (1 ^{er} demande) 29 832 f CFP Remboursement des frais de demi-pension, repas pris au sein de l'établissement 59 666F CFP 1 transport aller/retour (juillet et vacances de décembre) |
| Centre National des Œuvres universitaires (C.N.O.U.S) www.cnous.fr | Du lundi 7 décembre 2020 au vendredi 29 janvier 2021 sur https://www.mes-demarches.gov.pf/com-mencer/2eme-campagne-demande-de-bourse-major-ee-20-21 | Le montant varie entre 60 000F CFP et 150 000F CFP |
| Pôle de continuité territoriale ou DGEE BP 115-98 713 Papeete Tél : 40 46 84 15 ou 40 46 84 17 ou 40 46 84 18 | Dossier à télécharger sur le site du Haut-commissariat de la République Française | Se renseigner auprès du pôle de la continuité territoriale. |
| Direction générale de l'éducation et des enseignements BP 20 673 98713 Papeete Tél : 40 47 05 00 OU Fax : 40 42 40 39 www.education.pf | Demande en ligne Du 18 janvier au 21 mars 2021 Procédure d'inscription sur https://boursesup.education.pf/ | Allocation mensuelle (bourse ou PEB) durant 12 mois (sept à août) : 60 000F CFP Pour les boursiers : prime de 1er équipement de 30 000F CFP (1ère demande et 1ère année d'étude dans le pays) Pour les PEB : prêt remboursable à la fin des études. Les intérêts sont pris en charge par la Polynésie Française pendant la durée des études, somme de 1ère installation de 145 000F CFP Déduction de 90 000 FCP sur le montant du prêt à rembourser (PEB DOUBLE) |

A quoi dois-je penser ?

► Ma demande de bourse

Toutes les info. sur les pages 25 et 26.

► Mon logement

• Les résidences universitaires (Cités-U)

Situées sur les campus ou en ville, les cités-U sont gérées par les Centres Régionaux des Oeuvres Universitaires et Scolaires (CROUS). Elles proposent des chambres, des studios meublés ou des appartements. Les loyers s'échelonnent entre 180 et 500 €/mois en fonction de la superficie du logement. Les demandes de logement universitaire s'effectuent via le dossier social étudiant (DSE) sur le portail messervices.etudiant.gouv.fr

Ces logements sont réservés en priorité aux boursiers sur critères sociaux.

• Les résidences étudiantes privées

Ces résidences se sont beaucoup développées ces dernières années pour compenser le manque de logements pour les étudiants en résidence universitaire. Le loyer varie de 700 à 800 €/mois pour Paris et de 350 à 550 €/mois en province. Les recherches de logements en résidences étudiantes privées s'effectuent sur : www.adele.org, www.estudines.com, www.nexity-studea.com.

• Le parc de logements privés

Les coûts restent élevés, notamment dans

les grandes villes et surtout à Paris. Les revenus mensuels déclarés exigés doivent atteindre en général 3 fois le prix du loyer. Pour la location de ce type de logement, un garant est demandé aux étudiants ainsi qu'un dépôt de garantie (caution). De nombreux sites internet en proposent dont le site du CNOUS www.lokaviz.fr

• La colocation

La location d'un logement à plusieurs est une alternative choisie par de nombreux étudiants.

Les colocataires souscrivent ensemble un bail avec un propriétaire, tous ayant alors les mêmes droits sur le logement. De nombreux sites internet en proposent dont le site du CNOUS www.lokaviz.fr

• Les internats

Réservés en priorité aux lycéens ainsi qu'aux étudiants de BTS, DCG et de CPGE, l'attribution des places se fait sur critères sociaux en même temps que vous formulez vos demandes de formations sur www.parcoursup.fr. Prévoyez un hébergement alternatif si votre internat ferme les week-ends et durant les vacances.

• Les aides au logement

Il existe deux types d'aide au logement non cumulables : APL (aide personnalisée au logement) et ALS (allocation logement à caractère social). Le montant de l'aide varie en fonction du prix du loyer et de la situation de l'étudiant. Informations et conditions auprès de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) www.caf.fr

• LOKAVIZ

Grâce à la plateforme de logements du réseau des CROUS, près de 60 000 étudiants ont trouvé un logement. Les logements labellisés Lokaviz présentent les garanties d'une location adaptée à la vie étudiante.

• VISALE caution locative de l'État

Une garantie de l'État permet aux étudiants dépourvus de garants personnels de faciliter leur accès à un logement privé. La demande de visale s'effectue directement depuis le site : www.visale.fr

► MON ARGENT

Ouvrir un compte dans une banque ou à la poste et disposer de relevés d'identité bancaire (RIB) ou Postal (RIP) pour un certain nombre de démarches ou de règlements financiers. Informez-vous au préalable auprès de l'établissement financier sur les conditions d'ouverture de compte notamment si vous êtes mineur(e).

► MON TRANSPORT

Réservez assez tôt votre billet d'avion. Si vous êtes boursier, vous pouvez bénéficier d'une prise en charge sous certaines conditions. Informez-vous aussi sur le « Passeport Mobilité » accordé par le ministère de l'Outre-Mer et géré par le vice-rectorat (voir p.24-25).

Si vous n'avez pas prévu votre logement, prévoyez un départ suffisamment tôt pour vous organiser. La rentrée dans l'enseignement supérieur en métropole s'effectue en septembre (lycées et universités).

► MES DOCUMENTS

- Un passeport et la carte nationale d'identité.
- Le relevé des notes du baccalauréat.
- Le certificat original du baccalauréat et des copies certifiées conformes.
- Plusieurs exemplaires d'extrait d'acte de naissance datant de moins de 3 mois.
- Fiches individuelles et familiales d'état civil.
- Carnet de vaccination (éventuellement le livret médical).
- Une lettre d'attribution de bourse et/ou un certificat d'inscription en résidence universitaire le cas échéant.
- Copie de la carte nationale d'identité des parents.
- Une dizaine de photos d'identité
- Pensez à mettre vos documents sur clé USB

► MES CONTACTS

Délégation de la Polynésie française
Département étudiant
28, bd Saint-Germain - 75005 Paris
Tél. : 01 55 42 66 00
Email : secdel@delegation.gov.pf

Le guide d'accueil de l'étudiant polynésien en France consultable sur le site de la Délégation de la Polynésie française (<https://polynesie-paris.com/>) propose des informations et conseils pratiques pour la préparation au départ et l'installation en métropole.

La fédération des étudiants de Polynésie française en métropole regroupe 10 associations (Aix-Marseille, Angers, Bordeaux, Lyon, Montpellier, Nice, Paris, Pau, Strasbourg, Toulouse). Très actives, ces associations permettent une meilleure intégration des nouveaux venus. Vous trouverez toutes leurs coordonnées sur : <https://polynesie-paris.com/2018/09/21/les-associations-des-etudiants-de-polynesie-francaise/>

Facebook : <https://www.facebook.com/federationaepf>

Que faire en cas d'échec au bac ?

Dans tous les cas, prenez contact avec vos professeurs principaux et le psychologue chargé d'orientation au lycée. Un entretien vous aidera à surmonter la déception et à rechercher une solution.

► REPASSER L'EXAMEN L'ANNEE SUIVANTE, C'EST LA MEILLEURE DES SOLUTIONS....

- **Redoubler votre année de terminale.** Dès les résultats, réinscrivez-vous dans votre lycée ou dans un autre établissement si nécessaire mais attention le redoublement n'est possible que dans la limite des places disponibles. Adresser la demande de redoublement par courrier aux proviseurs dès les résultats du baccalauréat.
- **Suivre une réparation à l'examen** et vous présenter en « candidat libre » le cas échéant. Prévoyez votre inscription à l'examen auprès du bureau des examens de la DGEE. Informez-vous dès le début de l'année scolaire : <https://www.education.pf/examen-accueil/>
- **Des modules de réparation peuvent être organisés à la rentrée en lycée.** Renseignez-vous au CIO ou dans votre lycée.
- **Le GREPFOC assure la préparation de certaines matières des baccalauréats.**
- **Suivre les cours par correspondance du CNED** pour les baccalauréats généraux et certains baccalauréats technologiques.

Bureau des examens - DGEE

Immeuble VEHIARII,
25 avenue Pierre Loti, Titioro
BP 20673 - 98713 PAPEETE
Tél. : 40 47 05 69
Email : examens@education.pf

GREPFOC

Rond-point de la cité scolaire de Taaone
BP 51122
98716 Pirae
Tél. : 40 50 06 40
Email : formation@grepfoc.pf

CNED

Centre National d'Enseignement à Distance
BP 20673 - 98713 Papeete
Tel. : 40 46 29 59
Email : sec_doi@education.pf
www.cned.fr

► ENVISAGER UNE FORMATION PROFESSIONNELLE...

CFPA

Le Centre de Formation Professionnelle pour Adultes propose des stages de formation professionnelle dans différents domaines.

BP 5610 - 98716 Pirae
Tél. : 40 50 74 50 (site Pirae)
Tél. : 40 50 75 50 (site - Punaruu)
Tél. : 40 60 04 05 (ISL - Raiatea)
Tél. : 40 50 88 50 (site Taravao)
www.cfpa.pf

CMNP

Le Centre des métiers de la nacre et de la perliculture assure les formations de perliculteur et de greffeur.

BP 20 - 98713 Papeete
Tél. : 40 93 13 00
cmnprangi@mail.pf

CMA

Le Centre des métiers d'art dispense des formations d'artisans et d'artistes qualifiés. Comprendre, préserver et enrichir le patrimoine. Sculpture, gravure, dessin, peinture, tissage, histoire et culture polynésienne...

BP 1725 - 98713 Papeete
Tél. : 40 43 70 51
secretariat.cma@mail.pf

CMPMF

L'Institut de Formation Maritime Pêche et Commerce pour les formations aux métiers de la navigation soit pour la marine marchande, la pêche ou la plaisance

BP 9014 Motu-Uta
98715 Papeete
Tél. : 40 54 18 88
formation.maritime@mail.pf

► D'AUTRES SOLUTIONS POUR SE FORMER...

C.N.A.M.

Conservatoire National des Arts et Métiers (établissement d'enseignement supérieur de formation continue pour adulte)

Centre Régional de Papeete Lycée Polyvalent du TAAONE
BP 50361 - 98 716 Pirae
Tél. : 40 43 25 44

Email : secretariat@cnam-polynesie.pf
Adresse : Lycée Hôtelier et du Tourisme de Tahiti - Punaauia

F.I.E.D.

Fédération Interuniversitaire de l'Enseignement à Distance

Le télé-enseignement universitaire. La Fied regroupe 36 universités qui dispensent un enseignement à distance (plus de 400 formations diplômantes LMD, DUT, DU... ainsi que des modules autonomes). Pour toutes informations sur les formations dispensées, consultez le site de la FIED : www.fied.fr



